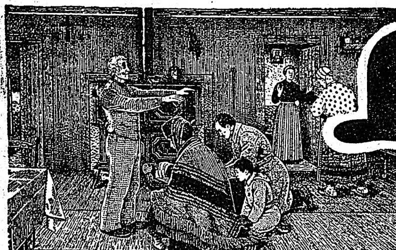


Dessin d'Edmond-J. Massicotte
(Droit réservé)

La Survivance

Vol. X — No 34
ABONNEMENT ANNUEL
Canada: $2 — Etats-Unis: $2.50 — Europe: $3

HEBDOMADAIRE
"La Voix des Canadiens-français de l'Alberta"
Mercredi le 22 juin 1938

REDACTION ET ADMINISTRATION
10010-109ème rue, tél: 24702
EDMONTON, ALBERTA, CANADA

L'Ouverture du Grand Congrès

1938			JUIN			1938
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

LES VERITES DE LA SEMAINE

● La grande vérité de la semaine, c'est le Congrès Eucharistique National qui se tient actuellement à Québec. M. le Dr Jules Dorion de l'Action Catholique de Québec dans ces réflexions de samedi appelle cette semaine "La Grande Semaine," et cette "Grande Semaine" qu'il rapproche avec une autre grande semaine, la semaine parlementaire d'Ottawa où les législateur fédéraux, dans une atmosphère d'étuve, vont s'occuper à éplucher le discours sur le budget, suggère au maître journaliste catholique de Québec de magnifiques réflexions. En voici quelques-unes:

● "Dans un Congrès Eucharistique, tous les participants ne demandent qu'à coopérer les uns avec les autres dans une idée commune."

● "M. Dunning appuie autant sur la nécessité de la coopération pour le relèvement de nos Finances nationales et l'équilibre d'un budget qui s'avère chroniquement déficitaire."

● "A maintes reprises, notre grand argentier a parlé de la nécessité de la bonne foi et d'une collaboration loyale, si nous voulons entretenir avec les autres pays, d'assez bonnes relations pour qu'elles aboutissent à des échanges commerciaux fructueux."

● "Agir constamment pour son propre avantage et son propre profit, pourrait peut-être suffire à assurer richesse et puissance, à défaut d'autre chose, s'il était possible à l'égoïste de vivre dans un autre monde que celui de ses victimes. Mais, il n'en est pas ainsi."

● "Les moralistes n'ont pas attendu si longtemps pour parler, ni l'Eglise pour légiférer. Tout le Décalogue était d'abord à base de justice envers qui de droit. Toute la morale chrétienne s'appuie sur la même base; elle y ajoute une générosité, un esprit de désintéressement, qui la rendent encore plus féconde."

Le Gouvernement d'Ottawa n'a pas encore nommé au Sénat, le sénateur qui doit représenter les franco-albertains. Pour la 22ième publication.

POUR LA REPRESENTATION AU SENAT DE LA MINORITE FRANCO-ALBERTAINE

Le 7 juillet 1933 l'Honorable R. B. Bennett, alors premier ministre du Canada, nommait M. P. Burns de Calgary, libéral de vieille souche, à la succession de feu le Sénateur Lessard, pour représenter les Canadiens-Français de l'Alberta. Toute notre histoire est remplie de semblables faits; d'un trait on nous coupait les droits que nous avions acquis par des années de travail et de patience.

Le Sénateur Burns mourut quatre ans après sa nomination; il n'avait assisté partiellement qu'à deux sessions. La maladie qui devait l'emporter l'empêcha d'assister aux deux dernières. Il y a déjà plus de trois ans que le siège sénatorial des Canadiens-Français de l'Alberta est vacant à la chambre haute à Ottawa.

Déjà avant la mort du Sénateur Burns, qui comme tous le savaient était frappé mortellement, les Canadiens Français avaient fait valoir auprès des autorités à Ottawa leur droit de représentation au Sénat. On nous fit entendre que la nomination n'aurait pas lieu avant la mort du Sénateur Burns, mais on semblait prendre en bonne considération leurs représentations pour cette fois. Il y eut comme auparavant un sénateur représentant la minorité franco-albertaine. De tous les candidats qui moussaient alors leur candidature, M. L. A. Giroux, député provincial de Grouard, semblait être l'un de ceux qui avait beaucoup de chance à la succession. La mort devait le réclamer avant même que le siège fut vacant.

Quelques autres candidats canadiens-français après avoir rendu hommage à la mémoire de leur compatriote Giroux, continuèrent à pousser leur candidature, s'appuyant cependant sur le principe d'un Canadien-Français pour représenter les Franco-Albertains. Le travail fut intense de part et d'autres; des représentations de politiciens, de corps publics, d'associations de toutes sortes, des grandes influences-françaises auprès des têtes du parti qui gouverne à Ottawa. Et après tout cela, les franco-albertains attendent encore la nomination de leur sénateur.

RECEPTION DE LA DELEGATION PAPALE

Plus de 100,000 pèlerins dans la vieille capitale

(De notre représentant spécial à Québec)

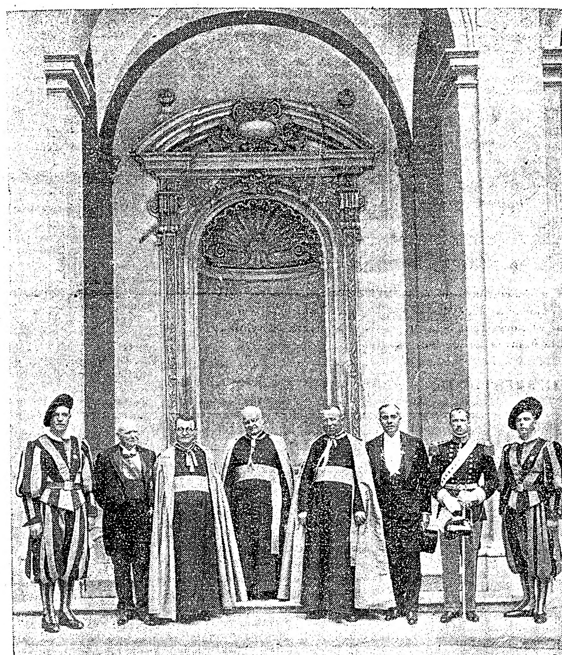
QUEBEC. — Ce fut, aujourd'hui, une date mémorable dans les annales catholiques du Canada, avec l'ouverture officielle du Grand Congrès Eucharistique National, à Québec. Les réceptions qui ont été faites à Son Eminence le cardinal Villeneuve, Légat papal, et à la Mission qui l'accompagnait, ont comporté une double cérémonie, l'une religieuse, qui s'est déroulée cette après-midi, et l'autre, civile, qui vient d'avoir lieu ce soir, au Manège militaire, avant la présentation du célèbre oratorio "Christus Rex".

La cérémonie de cette après-midi était exclusivement religieuse. C'était l'accueil de toute l'Eglise canadienne à la délégation papale. Celle de ce soir a pris la forme d'une réception de bienvenue, faite par les autorités civiles à la mission chargée d'accompagner, durant tout le cours du Congrès eucharistique, le représentant du Souverain Pontife, Son Em. le cardinal Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, O.M.I. Cette cérémonie, dans cette très catholique province de Québec, toujours impressionnante par sa foi profonde et son amour de la Papauté, voulait reconnaître officiellement la souveraineté, même temporelle, du Pape, souveraineté reconquise par sa Sainteté Pie XI, glorieusement régnant, lors des accords du Latran.

Un certain nombre de notables invités spécialement à cette fin, des prêtres, des prélats, les évêques et les archevêques présents au Congrès, ayant à leur tête S. E. Mgr

(Suite à la page 2)

La mission pontificale quittant Castel-gandolfo



Sur la photo ci-dessus apparaissent, escortés de deux gardes suisses dans leur costume de gala, les membres de la mission pontificale. Au centre Monseigneur Martini, avec à sa droite Monseigneur Ferretto et à sa gauche Monseigneur Sericano. A l'extrême gauche de la photo (par rapport au lecteur) le chevalier Grand'Croix Milani; à l'extrême droite le Docteur Spada (portant le collier) et le comte Nasalli Rocca di Corneliano (en uniforme militaire de garde-noble).

LE PAPE PARLERA LE 26 JUIN

La Société Radio-Canada, de concert avec la National Broadcasting Company, diffusera la messe de clôture du Congrès Eucharistique National de Québec ainsi que l'allocution que prononcera Sa Sainteté le Pape Pie XI. On croit que le St-Père parlera vers 9.15 h. A.M. temps d'Edmonton. La station W3XAL, de Bound Brook, N.J., diffusera la messe sur ondes-courtes.

On sait que Son Em. le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec et légat papal, prononcera des allocutions en français et en anglais à l'issue du discours de Pie XI.

PETITES NOUVELLES

EN VOYAGE DANS L'EST

M. l'abbé Rolland Barbeau est parti dimanche soir avec son père pour un voyage de quelques semaines dans la province de Québec et aux Etats-Unis. Ils assisteront aux cérémonies du Congrès Eucharistique, et visiteront ensuite leurs nombreux parents à Montréal, à Clermont, New Hampshire et à Manchester.

VISITEURS DU GRAND LAC DES ESCLAVES

M. C. J. Lirette et son fils Léon étaient hier de passage à nos bureaux. Nos deux compatriotes étaient arrivés samedi en avion de la Rivière au Boeuf, au Grand Lac des Esclaves, où ils faisaient la trappe depuis huit mois. M. Lirette était assez satisfait des résultats de la saison de trappe. "Ce n'est pas cependant nous a-t-il dit comme par les années passées puisque les prix de la fourrure sont moitié moins chers." M. Lirette et son fils se rendront à Bonnyville dans quelques jours. M. Lirette connait bien le Grand Nord canadien, puisqu'il y fait la trappe depuis au-delà de 18 années. Il espère y retourner à l'automne.

GRAND PIQUE-NIQUE A PICARDVILLE

Dimanche le 10 juillet aura lieu à Picardville le grand pique-nique annuel de la parcisse. Nous apprenons que la grande attraction du jour sera les courses de chevaux. Les meilleurs chevaux du Nord de l'Alberta y prendront part. Avis aux amateurs.

M. W. MAGNAN A NOS BUREAUX

M. W. Magnan de Beaumont était ces jours derniers aux bureaux de la Survivance. M. Magnan est à Beaumont depuis 21 ans. Il y a établi 5 garçons tous mariés à Beaumont. Il a une fifille religieuse qui demeure à Londres depuis 9 ans. M. Magnan, malgré ses 77 ans, nous dit qu'il avait encore une excellente santé.

LE R. P. L. LAROSE DELEGUE A ROME

Le R. P. Ludovic Larose, O.M.I., actuellement économe provincial des Oblats de l'Alberta-Saskatchewan, a été élu délégué au prochain chapitre général des Oblats à Rome, pour représenter sa province. Il accompagnera le R. P. Henri Routhier, O.M.I., qui ira lui-même à ce Chapitre en tant que provincial.

EPHEMERIDES

En Alberta

IL Y A 32 ANS

Le Courrier de l'Ouest annonce la naissance de Gertrude Lessard, fille de Jos Lessard. Les parrains étaient M. J. Lapointe et Mlle Anna Pomerleau.

Le moulin à scie de M. William Brunelle de Beaumont fait beaucoup de besogne depuis quelque temps.

On se prépare à Saint-Albert à célébrer d'une façon grandiose la fête de Saint-Jean-Baptiste.

* * *

IL Y A 25 ANS

Le lieutenant Arthur Roch de Lamoureux, a passé de brillants examens militaires qui lui ont valu le titre de capitaine. Le sergent Perrot et M. J. E. Gervais ont aussi subi leurs examens avec succès.

Son Excellence le Délégué Apostolique au Canada, Monseigneur Stagni arrivera à Edmonton, le 8 juillet.

M. le baron d'Aubigny, R. Lemarchand et H. Milton Martin, sont partis pour aller visiter la région du Petit Lac des Esclaves et de la Rivière la Paix.

M. Paul Poirier, fils de M. Pa E. est arrivé de Winnipeg où il suit les cours d'enseignement classique.

* * *

IL Y A 8 ANS

Les membres du Comité France-Edmonton ont reçu M. Paul Suzor, consul de France à Vancouver.

A la Mission Saint-Augustin de la Rivière la Paix, les 11 et 12 juin, de très belles fêtes ont honoré les cinquante ans de sacerdoce de S. E. Mgr Célestin Joussard, O.M.I.

La Survivance anonce qu'il ne reste plus qu'un poll à venir dans l'élection de Saint-Paul, et que M. Jos. Déchesne est en avance de 9 votes.

Le Cercle d'Athabasca de l'A.C.F.A. vient de faire parvenir au sécrétariat la somme de $20.00, produit d'une soirée au profit de l'Association.

La littérature, c'est la main ouverte et lâche; la logique, c'est la main fermée et fortement serrée.

CICERON

Billet

Entre nous autres

Le père Durand a 75 ans. Mais plus que l'âge, la misère, le travail, le chagrin l'ont courbé vers la terre. Le dimanche, il est à l'église bien avant les autres. Assis au premier banc, il égrenne son chapelet sans se laisser distraire par le va-et-vient des gens qui font leurs dévotions. Il surveille l'horloge.... car, c'est lui qui sonne le dernier coup et fait entrer les retardataires qui fument leur pipe pendant l'Asperges. Le père Durand a une foi simple et naïve. Quand il a fini son chapelet, la tête entre les mains, il pense à bien des choses; se fait ses réflexions à demi voix — il parle au bon Dieu comme un voisin qui jase avec son voisin, par dessus la cloture.

Mon Dieu, dit-il, mon règne est presquement achevé. Quand je pense que le grand jour des comptes approche, ça me donne une douleur.... Car je n'ai pas toujours été un enfant Jésus, vous le savez. Il me semble tout de même que vous ne serez pas trop sévère; j'ai élevé une grosse famille; j'ai mangé de la misère plus souvent qu'à mon tour, et je n'ai jamais douté de votre Providence. Il y a eu bien des petits accrocs dans ma vie. Quand on est jeune; on ne sait pas toujours; on prend parfois un petit coup un peu fort, pour passer pour des hommes. Mais, mon Dieu, je n'ai jamais manqué la messe. Je n'ai jamais parlé contre vous ou vos prêtres. J'ai été un peu fou, mais jamais méchant.

Mon Dieu, ce qui me fait le plus peur, quand je paraîtrai devant vous, c'est le compte que vous me demanderez de mes enfants. Ils ne m'écoutent pas comme je voudrais. Regardez — mon banc est vide; ils sont debout en arrière de l'église. Des fois, ils restent sur le perron pendant toute la messe. On dirait qu'ils ont peur de vous, mon Dieu. J'en ai qui sont mariés et qui manquent la messe pour tout et pour rien. Nous autres, nous faisions 20 milles en boeufs, dans les premiers temps. Eux autres, ils ont des machines et ils ne viennent pas. Par exemple, s'il y a un pique-nique dans l'après-midi, ils feront bien trente milles pour ne pas le manquer. Dans mon temps, on dansait, c'est vrai, mais on s'amusait sans vous offenser. Un petit verre pour se mettre en trime, pas plus. Aujourd'hui, il faut de la bagotte à plein verre; autrement, il n'y a pas de plaisir. Ils boivent tant qu'ils n'ont pas perdu la tête, puis c'est la chicane et souvent le deshonneur pour la famille. Que voulez-vous, c'est le roule d'aujourd'hui. Si l'on ne fait pas comme tout le monde, on passe pour des pas fins.

Nos enfants ne veulent plus rester avec nous. Nos filles s'en vont trotter en ville et manger de la misère pour des salaires de $10.00 par mois. Mais elles peuvent aller aux vues tous les soirs, sortir, faire la vie, au lieu de rester à aider leurs parents comme nous avons fait nous-mêmes. On les revoit seulement quand elles sont malades ou mal prises. Je me demande de quoi cela dépend. C'est-il de notre faute, mon Dieu? Qu'est-ce que nous avons manqué de faire pour qu'ils soient comme ça? Qu'est-ce qu'ils seront dans 20 ans. Que seront les enfants de nos enfants? J'ai peut-être des idées noires, c'est de mon âge. Mais, j'ai bien peur que, si la persécution éclatait ici comme en Espagne, nos petits gars seraient du mauvais bord. Mon Dieu, venez me chercher avant que cela n'arrive. J'aurais trop de peine de les voir mal revirer. Vous devriez bien, mon Dieu, vous qui êtes si capable, leur mettre un peu de plomb dans la tête avant qu'il soit trop tard. Ainsi soit-il.

PAMPHILE

La Panthère

Dédié au correspondant de Joussard

(Par Philippe Montaig, Enilda ,Alberta)

"Midi, Roi des Etés", déversait des flots de lumière et des torrents de chaleur. La montagne kabyle, dont la roche brune avait des tons de lave prête à entrer en fusion, semblait se tordre sous le souffle brûlant de quelque dieu infernal.

Au pied du Gouraya, gigantesque promontoire qui s'avance tel un Sphinx ou un dragon fabuleux qui serait affolé par cette chaleur tropicale et voudrait se précipiter au fond de la Méditerranée, Bougie. l'antique "Saltoe", renommée, sous la domination romaine, pour son sel et la cire de ses ruches, plus tard pour la beauté de ses esclaves, que les Maures y tenaient cachées, en raison de la sécurité qu'ils trouvaient au fond de son magnifique golfe, — somnolait lourdement, enfouie dans ses oliviers, ses carouliers et ses lentisques, qui lui forment une ceinture toujours verte.

La Plaine, qui s'étend à perte de vue le long de l'Oued-Sahel, heletait sous le baiser triomphant d'un soleil implacable.

Midi! La chaleur était étouffante et sur la terrasse du "Café de l'Univers", qui, donnant de plein pied d'un côté sur la Place du Marché, dominait de cinq étages tout le golfe qui paraissait venir mourir au coeur même de la ville, d'une table occupée par quelques chasseurs aussi bruyants qu'ils étaient adroits, ce cri partait souvent:

"Garçon, un bock! Il fait soif ici!"

L'ouverture de la chasse était imminente. On en parlait comme bien vous le pensez, et on en parlait haut.

Chacun avait, comme c'est de rigeur, son mot à dire.

Histoires de chasseurs! Mensonges! Allez-vous penser tout haut, aussi!

Pardon! Là, je vous arrête.

Un chasseur mentir! Jamais de la vie!

Un chasseur, un vrai chasseur ne ment pas, ne ment jamais ne sait pas mentir... Je vous vois sourire. Je maintiens, pourtant, qu'un chasseur ne ment pas.

Car le peintre, qui grossit un détail, qui met en relief telle ou telle partie de son tableau fait-il un mensonge? Parce que tel détail, une main fine, une bouche mignonne, une épaule blanche bien dessinée, semblera jaillir hors du cadre, parce que telle figure sera rendue d'une façon plus expressive qu'elle ne l'est à l'ordinaire cela constitue-t-il un mensonge à votre avis?

(Suite à la page 2)

L'OUVERTURE DU CONGRES

(Suite de la page 1)

(Communiqué spécial de notre représentant à Québec)

J.-Omer Plante, auxiliaire de Québec et président du Congrès, et S. E. Mgr James Charles McGuigan, président de la section anglaise et archevêque de Toronto, se sont rendus, processionnellement, jusqu'à l'archevêché, à la rencontre du légat papal.

Après avoir salué, au Palais cardinalice, le légat papal et sa suite, le cortège s'est formé de nouveau et refera en sens inverse le parcours jusqu'à la Basilique. Arrivé à la porte de la Basilique, Son Eminence, après s'être agenouillée, vénéra le crucifix que lui présenta le président du Congrès, puis a béni la foule. Après une courte prière à l'autel du St-Sacrement, le légat s'est rendu à l'autel principal où il a donné la bénédiction papale. Un membre de la suite lut alors le Bref en latin, en français, en anglais, nommant officiellement Son Em. le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, représentant immédiat de Sa Sainteté Pie XI au Congrès eucharistique national. Il y eut ensuite lecture et présentation d'hommages au nom de tous les catholiques du Canada, en français par S. Exc. Mgr J.-Omer Plante, évêque auxiliaire de Québec et président du Congrès et en anglais par S. E. Mgr James Charles McGuigan, archevêque de Toronto et président de la section anglaise du Congrès. Son Eminence a répondu dans les deux langues aux porte-paroles des Canadiens.

A l'issue de la cérémonie, le Légat a pris place dans le char spécial qui lui était réservé pendant les jours du Congrès.

La manifestation de ce soir a débuté à huit heures, et S. Em. le cardinal Villeneuve, le Légat papal, était accompagné de tous les membres de la délégation qui s'était embarqué, vendredi dernier, à Liverpool, à bord du "Duchess of Atholl". Mgr Mozzoni, chargé d'affaire à la Légation apostolique canadienne d'Ottawa, était présent ainsi que tous les évêques, archevêques et la toule des membres du clergé qui doivent prendre part aux différentes cérémonies du Congrès.

S. Exc. Mgr Plante, président du Congrès, a souhaité la bienvenue au Légat papal, au nom des Canadiens de langue française, et S. E. Mgr McGuigan l'a lui a souhaitée au nom des catholique de langue anglaise. Son Honneur le maire Lucien Borne, de Québec, a parlé ensuite au nom de la ville, l'hon. Maurice Duplessis, au nom de la province de Québec, et le T. H. Ernest Lapointe, au nom du Canada. Chacun des disdiscours n'a pas duré plus de cinq minutes, comme li était convenu, et les rapports que vous en apporteront les services de nouvelles, vous en diront toute la portée. Son Em. le cardinal Légat a répondu en français et en anglais à ces diverses paroles de bienvenue en des paroles inoubliables et parfaitement à la hauteur, il doit s'en dire, d'une telle circonstance.

On compte que les murs de la vieille cité de Champlain renferme actuellement au-delà de 100,000 pèlerins venus du Canada et des Etats-Unis, pour rendre hommage à Jésus-Hostie. Quelle démonstration de foi magnifique, en ces jours, où partout, dans tous les pays, on semble attaquer Dieu avec plus d'acharnement.

Depuis des semaines déjà que Québec se prépare pour cet événement religieux extraordinaire. Tout semble avoir été exceptionnellement bien organisé. La vieille ville de Québec est toute transformée. Tous les édifices publics, les magasins et les maisons privées sont merveilleusement décorées au couleurs du Congrès.

Au cours du Congrès, les plus touchantes cérémonies se dérouleront dans les 23 paroissse de la vieille capitale canadienne. Les archevêques et évêques célébreront dans chacune de ces paroisses la messe de communion générale qui aura lieu tous les matins à sept heures et demie. On compte au moins, à Québec, la présence de 70 archevêques et évêques.

Demain soir, jeudi, une manifestation nocturne réservée aux hommes et aux jeunes gens sera particulièrement grandiose. Pour clore une heure d'adoration, sur les historiques Plaines d'Abraham où se décidait autrefois le sort d'une grande race, tous les assistants allumeront des flambeaux aux couleurs du Congrès, et renouvellerons au pied de l'Eucharistie, les promesses du baptême. Le théâtre de cette manifestation devra ressembler à une véritable mer de feu, car on se propose pour la circonstance, d'éteindre toutes les lumières électriques. Quelques instants plus tard, l'imposant reposoir qui fait grandement honneur aux architectes qui l'ont construit, sera de nouveau illuminé, et le Saint Sacrement de la Messe sera célébré par S. E. Mgr Langlois, évêque de Valleyfield. Durant cette messe, nous apprenons que 150 prêtres, accompagné chacun d'un élève du Séminaire de Québec, distribueront la Sainte Communion.

Corrigeons-nous

No 21

CASIER

Il faut se garder de confondre "casier" avec "case". Le casier est un meuble à cases, à compartiments, où l'on range des papiers, des registres. La case est une subdivision régulière d'un espace, d'un casier. Ainsi, le meuble où les employés d'un bureau de poste distribuent le courrier de chacun est un casier, et le tiroir ou le compartiment dans lequel l'on trouve son courrier est une case. La case est une subdivision du casier.

MOTS CROISES

PROBLEME No 20

HORIZONTALES

1—Jeu d'enfants dans lequel tous les joueurs se cachent. 2—Lettres de Dacca — Lettres de taon. 3—Lettres de gros. — Petit cordage composé de deux trois ou quatre fils de caret tortillés ensemble — Pronom personnel. 4—Forme du verbe aller — Dame donnée à toute femme mariée et à certaines religieuses — Lettres de godichon. 5—Premier roi des Israélites, qui semble avoir régné de 1040 à 1013 avant Jésus Christ — Initiales du chef du parti conservateur à Ottawa — Mot latin qui signifie donc, conséquemment. 6—Action d'ajouter à la vendange de l'acide tartrique ou du tartrate de calcium. 7—Qui est propre à imiter les ombres. 8—Lettres de Moulay — Symbole chimique de l'argent — Première lueur du jour qui se produit à l'horizon. 9—Usité seulement dans cette locution; au fur et à mesure. 10—Négation — Genre type de l'ordre des acariens — Abbréviations anglaise pour rue. 11—Les lettres de acre — Chemin de ville. 12—De l'Artois.

VERTICALES

1—Façon d'agir. 2—Lettres de Raynouard — Expression affirmative 3—Préposition latine qui signifie: à, vers, pour, etc. — Oiseau de proie du genre épervier — Lettres de art. 4—Sorte de cabriolet à deux roues, d'origine anglaise — Genre de mamifère ruminant, comprenant de grands animaux du Pérou — Lettres de acte 5—Lettres de Heiderabad — Préposition latine qui signifie: de, par, pour indiquer un rapport d'éloignement — Piquant, irritant au goût. 6—Les lettres de tartraga. 7—Couvrir de son ombre. 8—Foyer de la cheminée — Douze mois — Rivière de France. 9—Les lettres de cade — Les lettres de gerfaut — Soleil en anglais. 10—Interjection qui sert à appeler — Celui qui gré les navires — Pronom personnel. 11—Oeuf en anglais — Une seconde fois. 12—Qui n'est point contesté.

Revue de presse

LES JOURNAUX DISENT...

L'esprit de parti

Une fois de plus nous aurons entendu des gens intelligents faire l'apologie sans bornes des partis politiques. Or, il ne peut y avoir de partis sans esprit de parti. Le parti peut être utile. L'esprit de parti est franchement nuisible. Toute notre histoire passée nous l'enseigne; et si nous en sommes où nous en sommes, divisés contre nous-mêmes, attribuant à tous les autres les maux qui nous viennent surtout de nous-mêmes, nous le devons surtout à l'esprit de parti, jalousement cultivé chez nous par des politiciens, soit arrivistes, soit irréfléchis, soit inconscients du mal qu'ils propagaient, mais désireux de servir leur parti à chacun, — car tous nos partis sont responsables du développement extrême pris chez nous par l'esprit de parti détestable. Il est heureux que nombre de gens s'en déprennent, à la réflexion, qu'une élite se soit détachée de l'adhésion aveugle à quelque parti que ce soit. Certes le scepticisme en politique est un mal; mais aussi grand que l'esprit de parti féroce? Non pas. Il y a des hommes honnêtes dans tous les partis, et des partisans qui veulent être honnêtes, mais qui ne le sont pas toujours; au point que, pour ceux-là, ne pas être de leur parti, ne pas penser tout le temps comme eux, c'est être presque coupable, en tout cas suspect. On l'a dit et répété, le "Droit" le rappelait de façon opportune dernièrement, en marge d'un tout récent discours, si les partis sont nécessaires en régime démocratique et parlementaire, une opinion indépendante l'est davantage; car c'est l'opinion indépendante, en politique, qui peut secouer, remuer, animer, revivifier les partis et aussi les châtier, en temps opportun, en les congédiant du pouvoir. Le parti politique mène trop souvent à l'esprit de parti, dont l'excès conduit, de son côté, à la dictature du nombre sur les esprits. Sus à l'esprit de parti!

(Le Devoir)

Maria Chapdelaine

Franchement, nous voudrions pour quelques instants avoir le don et l'autorité du critique littéraire.

Cela nous permettrait de tirer du nouvel hommage qui monte vers Louis Hémon une brève leçon, une leçon où nos jeunes écrivains pourraient prendre quelque profit.

Cette leçon serait très simple. Elle tiendrait en quelques mots.

Qu'est-ce, après tout, que "Maria Chapdelaine"?....

L'histoire d'enfants de chez nous, parmi les plus humbles, vus et peints dans le milieu qui leur est habituel. Avec cette modeste matière, Louis Hémon a fait un chef-d'oeuvre, — un chef-d'oeuvre qu'on traduit dans toutes les langues et qui est accessible aux peuples les plus divers.

Sur un autre plan, c'est l'histoire de Mistral, de Mireille et de son ami le vannier; c'est l'histoire de Longfellow et d'Evangéline, la paysanne de la Grande Prée....

(Le Devoir)

Contre ce congrès

L'"Action Catholique" a déjà protesté contre la tenue, à Londres, en septembre prochain, d'un congrès international des sans-Dieu. Nous avons exprimé l'opinion que l'Angleterre, pays qui croit officiellement en Dieu, ne pouvait tolérer la tenue d'un congrès offiiciellement athée.

Cette opinion n'était en somme qu'un écho de l'opinion chrétienne anglaise. Dès l'annonce de ces prochaines assises, en avril dernier, et à deux reprises différentes, le Gouvernement fut interpelé à ce sujet. Les réponses furent évasives.

Depuis, catholiques et protestants travaillent afin d'obtenir l'interdiction du congrès.

(L'Action Catholique)

Périodiques louches

Le département des douanes d'Ottawa a interdit récemment l'entrée au Canada à plusieurs autres revues et périodiques américains, les uns reconnus, comme louches et "jaunes", dans le pire sens du mot, les autres, franchement immoraux et propagateurs des pires théories contre la religion et l'autorité établie. On informe même que d'autres imprimés presque aussi tapageurs et aussi avides d'affaires scandaleuses n'entreront plus désormais au Canada. C'est à souhaiter, en tout cas.

(La Tribune)

IL SUCCEDE A M. R. LEMIEUX

OTTAWA — De tous les côtés de la Chambre Haute, l'hon. Raoul Dandurand, leader du gouvernement au Sénat, a reçu des félicitations chaleureuses à l'occasion de son élection à l'Académie des sciences morales et politiques de France. Il succède à l'hon. Rodolphe Lemieux.

VIENT DE PARAITRE

M. Paul Dufault, médecin avantageusement connu parmi les Franco-Américains, publie un premier ouvrage "SANATORIUM" appelé à un certain retentissement.

L'oeuvre de M. Dufault n'est que très légèrement romancée. Le héros, jeune médecin victime de la tuberculose, contractée dans un milieu malsain, passe tout d'abord par toutes les phases de la maladie, pour aborder, à la fin du volume, à la santé. En cours de route, une intrigue romanesque se noue, mais elle tient peu de place dans l'ouvrage. L'auteur s'est attaché plus particulièrement à bien nous rendre l'atmosphère du sanatorium.

Ce milieu, où la peste blanche a parqué ses victimes, choisies sans distinction de fortune ou de condition, est un terrain propice pour l'observateur. Aussi, M. Dufault a-t-il su regarder et peindre, pour notre plaisir, des types dont on se souviendra longtemps. Il sait composer un savant alliage du gai et du sévère, où la psychologie la plus perspicace ne perd jamais ses droits.

L'auteur nous dit que son volume pourrait porter, en sous-titre, cette légende: "Pour sauver nos jeunes gens que la Tibi tue par milliers". Il ne fait nul doute, en effet, que cette oeuvre aura une portée considérable et contribuera à accentuer l'effort dirigé contre le terrible fléau. Elle fera rire à plus d'un endroit, mais elle fera aussi réfléchir.

"SANATORIUM" par M. Paul Dufault, se trouve en vente chez l'auteur, au State Sanatorium, Rutland, Mass. (U.S.A.) et chez le dépositaire général, La Librairie d'Action canadienne-française, Ltée, no 1735, rue Saint-Denis, Montréal, au prix de $1.00 franco.

ANNUAIRE DE QUEBEC

Le Bureau des Statistiques annonce aujourd'hui la publication de l'édition de 1937 de "l'Annuaire statistique de la province de Québec".

Cette publication condense et classe d'après un plan bien défini toutes les statistiques d'intérêt général éparses dans les rapports des divers ministères fédéraux et provinciaux. Elle représente bien, dans son ensemble, la situation économique actuelle. Les tableaux récapitulatifs placés en regard des données les plus récentes permettent de mesurer les progrès ou les reculs enregistrés au cours des dernières années. Ces résultats sont souvent illustrés au moyen de la représentation graphique.

Les additions suivantes distinguent cette édition de la précédente. Le chapitre de la population contient une étude des occupations de la population âgée de 10 ans et plus. Un tableau montrant l'inscription et le vote aux élections provinciales de 1936, une liste des représentants de chaque district électoral à l'Assemblée législative depuis 1867 et un exposé sommaire du système des pensions de vieillesse complètent le chapitre de l'administration. Enfin le fonctionnement du crédit agricole provincial est décrit brièvement à la section de l'Agriculture.

Cette publication se vend $1.00 l'exemplaire et les demandes doivent être adressées au directeur du Bureau des Statistiques, Parlement, Québec.

Solution du problème no 19

```
  S U R E S T A R I E
A   R U A       M O B   L
C A   A L A P I N   T E
C A S   A B L E   S A N
A R E C   R A   V E U T
P   S E D A N A I S   I
A   A C E S C E N T   C
R E M I   I H   S O I E
E T E   N O E L   S E L
U A   D A N S E R   I L
R   R A A     O U I   E
  J A M B O N N E A U
```

LE DIOCESE DU NORD-OUEST

En édifiant le premier noyau de la future Eglise de l'ouest du Canada, Rome établit le Vicariat apostolique de la Rivière-Rouge et nomma à sa tête Mgr Provencher. Le 4 juin 1847 cette circonscription devint le diocèse du Nord-Ouest. Mgr Provencher s'en plaignit discrètement à Mgr Turgeon, coadjuteur de l'évêque de Québec: "Je n'ai plus de nom.... Nord-Ouest est inconnu ici; on entend par ce mot la feue Compagnie du Nord-Ouest. Il n'y a point de place de ce nom ici; c'est une position géographique que l'on trouve partout où l'on est.... Il me semble plus naturel de prendre le nom de l'objet le plus marquant de l'endroit...." Il prit bientôt, cependant, le titre d'évêque de Saint-Boniface. Aussitôt il songea à se nommer un coadjuteur. Il avait les yeux sur Mgr Laflèche, le futur évêque des Trois-Rivières. Malheureusement, ce dernier était malade. Il dut revenir habiter la province de Québec. Et c'est le Père Taché, malgré sa jeunesse, qui prit charge. Ce fut l'un des plus jeunes et des plus grands évêques que l'Eglise canadienne ait eus.

LA PANTHERE

(Suite de la page 1)

L'enfant, qui a vu, Oh! à peine, en fin de semaine sainte, les cloches revenir de Rome; le grand Shakespeare qui a vu luire dans la nuit l'oeil du ver luisant, alors que tout le monde sait que c'est sa queue qui jette les feux que nous admirons; l'époux qui prétend que sa femme est un ange de douceur, alors que la veille elle vous a gratifié d'une paire de claques, pour une démarche maladroite de votre part; l'homme, qui atteint de daltonisme affirme qu'une lumière est blanche, alors que tout le monde la voit verte ou rouge; ceux, tous ceux qui ont vu surgir, tout proche, sur la dune des sables sahariens, un panorama superbe, une ville toute de fraicheur, tous ces gens-là mentent-ils? Pourquoi le feraient-ils? Quel peut être leur intérêt à tous ces mensonges?

Vous-même, quand vous dites — avec tout le monde d'ailleurs — que la lune vous éclaire, laors que vous n'ignorez pas que cet astre mélancolique est, par lui-même, aussi terne, aussi peu lumineux qu'un trognan de chair dans une lanterne, faites vous un mensonge? — N'êtes vous pas plus menteur que le chasseur, qui vous dit: lui, — ce qu'il a vu, ou cru voir?

La perdrix, qui git inerte, les yeux clos, pauvre bestiole abattue par un plomb meurtrier, n'est plus la belle pièce, bien vivante, magnifique de mouvement, fière de son coup d'aile que le chasseur a vue hier!

L'oeil du peintre voit mille choses qu'un oeil distrait ne distingue pas. L'oeil du chasseur, en moins d'une seconde, a tout saisi de la beauté de l'être ailé qui s'envole, qui tombe avec une grâce infinie, et met, dans sa chute et dans la mort même, une beauté insurpassable, la beauté suprême, — ce qui semble lui donner de belles proportions que tout entier, le devoir du tions que tout entier, le devoir du bois ou de la forêt disparait devant la pièce abattue.

Oui, mais la pièce tuée d'hier pesait tant de livres! Aujourd'hui elle en a pris deux ou trois de plus... même d'avantage!...

Soit. La pièce tuée hier, sans doute pesait ce que vous voudrez... elle est morte pour vous... Pour le chasseur, eh! bien, elle a fait comme les cheveux et les ongles de Napoléon 1er, qui, parait-il, poussèrent à tel point, après qu'il fut embaumé, que, lorsque on ouvrit son cercueil, à son retour de Ste-Hélène, sa tête était entourée de cheveux et que les ongles avaient percé ses bottes.

La pièce abattue hier n'était pas embaumée, c'est elle qui embaume. Mais elle a bien pu grossir quelque peu, aussi.

Non. Un chasseur ne ment pas. S'il ment c'est que souvent il reste en deçà, et non au-delà de la vérité.

D'ailleurs je ne vois pas pourquoi vous m'obligez à vous dire tout cela. Nous sommes avant l'ouverture de la chasse. Aucune pièce encore au tableau. Par surcroît, je ne vous conterai pas, je ne pourrais pas vous conter tout ce qui s'est fait, à cette heure accablante d'une journée aussi chaude, si ce n'est-ce qui se produisit avant que ne fut levée la séance sur un dernier bock lampé avec délice.

Il se réunissait là, d'habitude, quelques braves garçons, gais lurons, le verbe haut, les meilleurs gârs du monde, le coeur sur lamain la main toujours tendue vers qui pouvait en avoir besoin... Des gens les plus accueillants qu'on puisse rêver... Des disciples enragés de St-Hubert. Cette table leur était réservée de tout temps. Ils formaient une sorte d'aristocratie cynégétique, qui y tenait, à coeur d'année, ses assises... Tout le monde y recevait le meilleur accueil.

Mais dame! Si chacun y était facilement admis, pour y être définitivement accepté, pour en être membre perpétuel il fallait avoir le gosier bien en pente, en conséquence l'estomac solide. On y avait-fait étrange! — continuellement soif...

Il fallait avoir l'imagination fertile, l'esprit prompt pour se maintenir au diapason, le verbe sonore pour que celui des voisins ne l'étouffât pas sous leurs saillies qui fusaient en coup de tonnerre, à jet continu.

Enfin quoi! Il fallait pouvoir "suivre". Vous voyez cela de là. On ne demandait aucun parrainage pour son admission. Un "beau coup de fusil" suffisait toujours. N'importe qui pouvait en être.

Il y avait, ce jour-là, autour de cette fameuse table, un Colon des environs, forte carrure, le geste rond, et pince-sans-rire de premier ordre, un maréchal-ferrand, à la patte velue et solide, qui, quand elle abattait: "Atout... Atout...

(Suite à la page 4)

LES REFLEXIONS D'UN ERMITE

(Spécial à La Survivance)

Pour jouir du soleil de mai, je m'étais installé au seuil de l'ermitage, d'où je regardais avec plaisir le feuillage vert-tendre qui se dessinait gracieusement sur un ciel d'un bleu de rêve — ce bleu qui est "la couleur des immensités et des profondeurs, couleur de l'infiniti, si l'infini pouvait se peindre."

Cette contemplation, tout en me faisant penser au Ciel dont les beautés terrestres ne sont qu'un pâle reflet, ne me donnait pas la solution de la question qui m'occupait. De nature complexe, cette vieille question restera probablement toujours ouverte aux conjectures; elle m'était suggérée, cette fois-ci, par le lecture d'un petit livre anglais.

Cet ouvrage, joliment illustré, traitait de la peinture au XVIII e siècle. Très vertueusement, je commençai par l'introduction. Mal m'en prit! A peine arrivé à la page 3, je me trouvai confronté par le Bastille, l'Inquisition, les Jésuites et les évêchés allemands!...... "Que diable viennent-ils faire dans cette galère?" me demandera-t-on.... C'est étonnant, et exaspérant, de voir comme certains auteurs protestants ne savent rien écrire sans donner un coup de griffe au catholicisme sous une forme ou sur une autre, et je continue à m'en demander le pourquoi, sans réussir à comprendre une telle mentalité.

Voici le texte: "Alors que la Bastille fixe sur la France son regard sombre, que le joug de l'Inquisition et des Jésuites pèse sur l'Espagne et l'Italie, que l'Allemagne est divisée en principautés, duchés, évêchés et palatinats, l'Angleterre a déjà conquis pour elle-même de grands privilèges — liberté de pensée, liberté de parole, liberté d'opinion politique et religieuse."

En faut-il avoir de l'imagination pour écrire l'histoire de cette façon? l'auteur, qui est un docteur ès arts qui a dû suivre des cours d'histoire. Peut-être l'a-t-il étudiée, non chez Lingard, Hallam, Macauley où Cobbett, mais chez des auteurs du calibre de d'Aubigné, de Fox, de Michelet. Pour l'Inquisition, il a dû consulter Lorente, Prescott ou Charles Kingsley plutôt que Joseph de Maistre ou le P. Lacordaire. Et en ce qui concerne les malencontreux Jésuites, il s'est certes pas abreuvé à la fontaine Crétineau-Joly!

De fait, il rappelle de vieilles légendes qui ont la vie si dure qu'il semble impossible de les exterminer. Voyons un peu!... La Bastille au 18e siècle? Pas plus terrible, à coup sûr, que la Tour de Londres, lieu de délices que notre auteur se garde bien de mentionner; je n'ai pas Cobbett sous la main, mais on n'a qu'à le consulter pour savoir ce qui s'y passait. La Bastille, prison royale, recevait les ennemis de l'Etat; au 18e siècle, elle avait passé son apogée, si bien que, lorsqu'elle fut démolie par le peuple de Paris en 1789, il ne s'y trouva pas une douzaine de prisonniers.

Il est fatigant de retrouver sans cesse des attaques contre l'Inquisition sous la plume d'Anglais qui feraient mieux de consulter, pour changer, les annales des tribunaux d'Elizabeth, par exemple. Des deux, j'aurais préféré l'Inquisition qui ne changeait pas de doctrine et qui savait au moins pardonner. De plus, au 18e siècle, l'Inquisition d'Espagne touchait à sa fin, et, à dater de 1709, on ne peut lui imputer aucune condamnation à la peine capitale. L'Angleterre était moins civilisée, puisqu'elle fut la dernière à abolir le supplice du feu, et qu'on y vit un homme brûlé vif en 1736, sous la règne du très protestant Georges II.

Pour envisager l'Inquisition d'Italie comme un pesant fardeau sur les peuples, il faut posséder une imagination dénaturée. D'abord, d'Italie telle que nous la connaisons, il n'y en avait pas, vu que la péninsule, comme l'Allemagne, était divisée en petits états. A Venise, l'Inquisition avait été introduite par la sérénissime république; en Sicile, par Charles-Quint. Dans le royaume de Naples, qui appartenait à l'Espagne, elle ne fut pas établie, grâce à l'intervention des papes. Reste l'Inquisition romaine qui ne dut pas être bien terrible, puisque pendant les trois cents ans de son existence, elle ne condamna personne à mort.

Passons aux Jésuites! L'auteur ignore évidemment que la Compagnie fut supprimée en 1773 et que ses vingt dernières années ne furent qu'une lente agonie d'un corps vigoureux, pendant lesquelles les religieux ne devaient pas être bien à craindre. De plus, la suppression de l'Ordre en Espagne est à date de 1767; on ne comprend donc pas comment ces Jésuites persécutés pouvaient nuire au pays, au moins pendant la plus grande partie du siècle.... Quant à l'Angleterre, qui n'avait ni l'Inquisition proprement dite, ni Jésuites — excepté ceux qui exerçaient leur ministère au péril de leur vie — était-ce un paradis terrestre?.... Et l'Allemagne, était-elle moins heureuse et moins prospère divisée en évêchés, palatinats et le reste, que réduite à l'unité sous la main de fer d'un Bismarck ou d'un Hitler?

Selon l'auteur, l'Angleterre était le pays de la liberté.... Liberté de pensée? Oh! celle-là, on l'a toujours et partout, à condition de garder jalousement pour soi ce que l'on pense et de ne pas la traduire en paroles ou en actions. La liberté de parole existait-elle vraiment? Oui, pour ceux qui parlaient dans la même sens que le gouvernement ou l'Eglise d'Etat. Celui qui aurait élevé la voix en faveur des Stuarts, héritiers légitimes du trône, courait grand risque de se voir héberger à la Tour de Londres. Et si un malheureux catholique avait osé parler de la suprématie spirituelle du pape, que lui serait-il arrivé?

On nous cite ensuite la liberté d'opinion politique et religieuse dont les Anglais étaient censés jouir. J'admets qu'au sens littéral du mot, on était libre de penser comme on voulait; mais au sens pratique, celui qui compte? Il est inconcevable qu'un lettré puisse soutenir une telle fable, un véritable mythe. Laissons de côté la liberté politique, enchevêtrée d'ailleurs en ce cas avec le liberté religieuse, et considérons cette dernière. Sans être des persécuteurs à la Néron, les souverains anglais, de Guillaume III à Georges III ont laissé subsister le code pénal qui pèse si lourdement sur les catholiques pendant 3 siècles; de fait, Guillaume d'Orange y ajoute des gentillesses dans le genre de ce qui suit: un catholique ne peut posséder ni armes, ni cheval de la valeur de plus de cinq livres; emprisonnement à vie à celui qui dirait la messe ou tiendrait une école; une prime de cent livres... L'histoire des catholiques au 18e siècle est le récit émouvant d'un martyre de tous les instants enduré par ceux qui voulaient rester fidèles à leur foi.

Si la liberté religieuse eût existé, où aurait été la raison d'être de l'Acte de l'émancipation catholique? Le 18e siècle n'en connut que la promesse; il l'entrevit à distance, comme Moïse la Terre promise, car cet acte de justice est à date de 1829.

Pourtant, ces légendes continueront à vivre. Pourquoi? Les raisons sont nombreuses.... Les protestants semblent croire les histoires sensationnelles sur notre compte bien plus facilement que la simple vérité. Cette raison tient pour qui est de l'Inquisition et des Jésuites. Un orateur protestant n'a-t-il pas déclaré récemment à son auditoire, à Vancouver, que les Jésuites avaient hypnotisé Edouard VIII?.... Ensuite, il y a le manque de justice et l'obstination à ne voir qu'un côté de la question, offense commune chez nombre d'historiens et autres auteurs protestants.... Raison qui va plus profond, c'est le sentiment d'insécurité, ressemblant, j'imagine, à celui qu'on ressent dans les pays à tremblements de terre, éprouvé par ceux qui n'appartiennent pas à la sainte Eglise et qui les porte à attaquer notre religion, comme pour consolider leur propre position.

Et, planant au-dessus de tout, l'Ignorance! l'Ignorance qui parle de ce qu'elle ignore, de ce qu'elle ne comprend pas; pas l'Ignorance respectable qui cherche à s'instruire.

En fait d'épilogue, je vais citer un auteur allemand qui mérite d'être mieux connu, Mgr Mathies, gentilhomme converti, grand voyageur, camérier papal. Voici ce qu'il dit dans ses "Epistulae redivivae": "La plupart des protestants ne connaissent ni nos dogmes, ni notre morale, ni notre discipline; ils s'en font une vision d'horreur qui ne ressemble en rien à la réalité."

Ces paroles s'appliquent décidément à l'auteur du volume qui a été cause de ces interminables réflexions.

Pierre Nicole.

Jusqu'à quel point ne sont pas responsables de la misère du peuple, la route qui n'a pas été tracée, le chemin qu'on n'a pas réparé, l'école qu'on n'a pas ouverte?

Oliveira SALAZAR

La Survivance

MERCREDI, LE 22 JUIN 1938

Au Sacre de Son Exc. Mgr. Langlois

Histoire du monde

en UN mot

WASHINGTON — L'administration met en branle la formidable machine qui doit administrer la dépense des billions de dollars que le Congrès américain a votés pour des travaux publics. On ne sait pas encore quand le président Roosevelt signera le décret.

DUBLIN — Les premiers résultats des élections générales qui ont eu lieu dans l'Eire, (l'ancien Etat Libre), indiquent aujourd'hui que le premier ministre Eamon de Valera n'a pas réussi pour la troisième fois à s'assurer une majorité stable dans le Dail Eireen.

PARIS — Le Sénat vient de voter, à l'unanimité, les décrets-lois que M. Daladier a pris pour assurer la mobilisation de toutes les ressources de la France dès qu'éclaterait une guerre qui atteindrait le pays. Le Sénat a modifié un peu ces décrets-lois, mais on croit que la Chambre des députés acceptera ces retouches de détail.

LONDRES — Dans son rapport annuel, la "Protestant Reformation Society" déclare que des protestants éprouvent une "alarme croissante" à constater qu'il y a "pénétration croissante de la British Broadcasting Corporation par des influences catholiques romaines (s'exerçant?) à des postes aussi importants que ceux d'adjoint du directeur et de rédacteur du Radio-Times."

L'adjoint du directeur général de la B. B. C., le capitaine Cecil Graves, est un catholique.

QUEBEC — Nous apprenons que le comité Permanent des Congrès de la Langue française en Amérique, au cours des dernières séances qu'il a tenues à Québec sous la présidence de Mgr Camille Roy, P.A., V.G., a décidé de créer un comité féminin chargé de travailler, pour sa part, à la réalisation des voeux du deuxième Congrès et à la sauvegarde des droits de la langue française.

PARIS — "Le cruel martyre du peuple basque" est évoqué par François Mauriac, de l'Académie française dans la préface de la réédition d'un livre de l'ecclésiastique espagnol Victor Montserrat, "Le drame d'un peuple incompris."

MOSCOU — On a annoncé que neuf personnes avaient été exécutées à Blagovechensk, dans la région d'Amur, pour espionnage et sabottage.

OBEDIENCES CHEZ LES RR. PP. OBLATS

Le R. P. Fournier, vicaire à Saint-Albert, nommé curé de la paroisse de Saint-Paul; le R. P. Maynard, nommé vicaire à Saint-Paul; le R. P. Moulin nommé missionnaire à Hobbema; le R. P. Crépeault, nommé vicaire à Saint-Albert; le R. P. Lavallé a été nommé missionnaire à Legoff, pour remplacer le R. P. Thomas Pelletier qui vient de partir pour le Fond du Lac Athabasca.

LES VERITES DE LA SEMAINE

(Suite de la page 1)

● "La doctrine chrétienne préconise l'effort constant afin de dompter une nature toujours portée à la révolte. C'est l'effort qui répugne, et surtout la constance. Il est si facile de se laisser aller, de suivre la nature!"

● "Seulement, il y a ici un hic, tout comme dans le problème commercial de M. Dunning. Nous sommes libres d'aller chez le diable si nous préférons payer de ce prix quelques petites jouissances secondaires; mais s'il s'en trouve beaucoup comme nous, nous ne pouvons pas ne pas les rencontrer sur notre chemin; qu'il s'agisse de la même femme, de la même piastre, de la même mine d'or ou du même puits d'huile. Alors, cela ne va plus du tout."

● "Notre faiblesse individuelle nous oblige à recourir à la société. Mais si nous sommes assez puissants, assez intrigants, ou assez habiles pour faire décréter des lois qui nous soient exclusivement profitables, il n'est pas possible qu'elles ne provoquent à leur tour des réactions contre lesquelles nous devrons nous défendre. . ."

POUR HONORER LOUIS HEMON

CHAPLEAU, Ont. — Louis Hémon, l'auteur du roman "Maria Chapdelaine", a été honoré, quand des Canadiens en vue se sont réunis pour assister au dévoilement d'un monument érigé pour perpétuer son souvenir.

La soeur et la fille de l'auteur défunt depuis plusieurs années déjà, Mlles Marie et Lydia Hémon, venues au Canada pour la circonstance sous les auspices de la Société des Amis de Maria Chapdelaine", ne purent cacher leur émotion lorsqu'elles répandirent sur la tombe de Louis Hémon quelques poignées de terre française qu'elles avaient apportées avec elles.

Après cette cérémonie, Mlles Hémon eurent une longue conversation avec M. l'abbé R. Gascon, curé de Chapleau, qui avait chanté le service funèbre de Louis Hémon, il y a près de 25 ans, après que l'auteur eut été tué dans un accident de chemin de fer. Son corps repose depuis dans le cimetière local.

La principale cérémonie eut lieu à la gare du Pacifique Canadien où Mlle Lydia Hémon dévoila un monument de granit portant cette inscription: "Louis Hémon—1880-1913. Dans le cimetière voisin repose les restes mortels de l'immortel aut ur de Maria Chapdelaine, récit épique de la vie familiale et rurale au Canada français. Ce monument rappellera le culte que nous lui portons. La Société des Amis de Maria Chapdelaine. A. D. 1938".

MacNEIL ET LE FRANÇAIS

OTTAWA — M. Grant MacNeil, député C.C.F., de Vancouver-Nord, a protesté au comité parlementaire du service civil contre le fait que M. N.-R. Boutin, enquêteur sous les ordres de M. C.-V. Putnam, au service d'organisation du fonctionnarisme, aurait parlé français en présence de surintendants de départements qui ne comprenaient pas notre langue.

M. Jean-François Pouliot, député libéral de Témiscouata, qui dirige l'enquête, a immédiatement fait entrer M. Boutin dans la boîte aux témoins pour se disculper des accusations portées contre lui par M. MacNeil.

Cet enquêteur bilingue a fait voir que ses fonctions l'obligeaient à parler français quand il s'agissait d'interroger des fonctionnaires de notre langue afin d'obtenir tous les détails nécessaires à la classification des employés de tel ou tel ministère.

CONFIRMATION D'UN JEUNE ESQUIMAU

QUEBEC — Aujourd'hui, en l'église St-Sauveur, s'est déroulé une touchante cérémonie: le baptême du petit Simon Ayarwark, âgé de 7 ans, fils de Jean Ayarwark. C'est S. E. Mgr Turquetil, O.M.I. a baptisé et confirmé le petit Esquimau, qui avait pour parrain et marraine d'honneur, M. et Mme J.-W. Cantin, de St-Sauveur.

Le père du petit Simon Ayarwark fut le premier Esquimau baptisé par S. E. Mgr Turquetil, alors que ce dernier était missionnaire, avec résidence à Chesterfield Inlet.

La touchante cérémonie était sous les auspices de l'Association missionnaire de Marie-Immaculée, centre de Québec, et des cantiques ont été chantés en langue esquimaude pendant que l'évêque accomplissait les rites rénovateurs.

ROY A LA CHAMBRE DES REPRESENTANTS

WASHINGTON — M. Alphonse Roy, démocrate de Manchester, N.-Hampshire, vient de s'assurer un siège à la Chambre des Représentants de Washington, en faisant annuler par la Chambre l'élection de son adversaire républicain, M. Jenks en 1936.

Le vote pour révoquer Jenks, 70 ans, ancien fabricant de chaussures, à sa retraite, fut 214 à 122. Par un autre vote de 226 à 109, la Chambre convint d'adjuger le siège vacant à Roy.

Le nouveau représentant recevra son plein salaire de $10,000 par année, soit $20,000 pour les deux ans durant lesquels Jenks a siégé à sa place, et $600 pour les frais de voyage qu'il aurait dû faire s'il avait pris son siège il y a deux ans.

IL ACCEPTE LE PLAN

PARIS — Le général Francisco Franco, chef de l'Espagne fasciste, a accepté le plan de Claude Bowers, ambassadeur des Etats-Unis, pour l'échange des prisonniers entre les gouvernements républicain et nationaliste.

Franco a remis à l'ambassadeur américain une liste de 28 aviateurs fascistes, dont la plupart sont des Italiens et des Allemands capturés par les républicains, qu'il est disposé à échanger contre 18 aviateurs loyalistes et 10 aviateurs yanquees servant dans les escadrilles du gouvernement.

UNE COMMISSION DE LA RADIO

Comme La Survivance l'a déjà annoncé, une commission spéciale de la Radio a été créée par le Comité Permanent des Congrès de la Langue Française. Les huit membres nommés par le Comité Permanent des Congrès de la Langue Française, sont les suivants:

M. Alphonse de la Rochelle, 1182 St-Laurent, Montréal.

M. Guy Vanier, 3626 rue Ste-Famille, Montréal.

M. Léopold Houlé, 1231 ouest Ste-Catherine, Montréal.

M. Narcisse Thivierge, gérant CHRC 56 St-Jean, Québec.

M. Paul Lepage, gérant CKCV, 142 St-Jean, Québec.

M. le docteur Charles Houde, New-Carlisle, Co. Bonaventure.

M. l'abbé Maurice Baudoux, Prud'Homme, Saskatchewan.

R. P. D.-A. Gobeil, rédacteur à "La Survivance", Edmonton, Alberta.

Le siège social de cette Commission est à Montréal. Elle a tenu à date deux importantes réunions.

L'EGLISE ET L'ETAT EN AUTRICHE NAZIE

VIENNE — On apprend de bonne source que des conférences sont présentement tenues entre le cardinal Théodore Innitzer, archevêque de Vienne, et Josef Buerckel, commissaire du Reich pour l'Autriche, dans le but de rechercher le moyen d'établir "une paix honorable entre l'Etat nazi et l'Eglise catholique romaine" en Autriche.

Le plus grand secret entoure ces négociations entamées au commencement du mois.

ON FUME A NEW-YORK

NEW-YORK — Les New-Yorkais fument 12,000,000,000 de cigarettes par année. En imposant une taxe d'un sou par paquet de cigarettes, la municipalité croit pouvoir augmenter ses revenus annuels de $6,000,000.



La Survivance renouvelle à Son Excellence Monseigneur Ubald Langlois, O.M.I., à l'occasion de son sacre, l'hommage de ses meilleurs voeux.

HEPBURN SE PLAINT DES IDEES DE CERTAINS MINISTRES

HAMILTON, Ont. — Le premier ministre ontarien, Mitchell Hepburn, s'est attaqué à certains ministres de l'Eglise Unie du Canada qu'il a traité de chanteurs de psaumes, de porte-parole socialistes, de saints béats, dans un discours au collège ontarien des pharmaciens.

M. Hepburn a déclaré que les législateurs beau-parleurs, dOttawa, n'avaient pas réussi à édifier une politique constructive.

Le premier ministre a protesté contre le geste de certains ministres de l'Eglise Unie qui se sont prononcés contre les mesures qu'il a prises contre les chômeurs grévistes de Lakeview.

Quarante-huit chômeurs recevant du secours à Lakeview, à huit milles d'Hamilton, ont paradé au parc Queens pour protester contre des réductions à même leurs octrois de secours. Le premier ministre ordonna l'arrestation de huit d'entre eux, à la suite de récentes manifestations organisées par les chômeurs recevant le secours direct.

"Je constate avec alarme l'attitude de ceux qui considèrent que la société doit les faire vivre, et avec plus d'alarme encore l'attitude de ceux qui refusent d'appuyer le gouvernement dans ses efforts pour dissiper cette opinion.

"A ce sujet, je dois dire que j'appartiens à l'Eglise Unie, mais laissez-moi dire que l'Eglise Unie est, actuellement, en pleine décadence."

M. Hepburn a aussi attaqué le gouvernement libéral fédéral et déclaré que le plan récent de logement du ministre des Finances, l'honorable Dunning, était "à moitié-cuit."

LE QUEBEC ET LE VERMONT

STANHOPE, Qué. — Un monument, symbole de l'amitié entre la province de Québec et l'état du Vermont, érigé à l'instigation du Kiwanis, et construit à l'aide de contributions versées par des municipalités, a été dévoilé. L'hon. M. J.-F. Leduc, ministre de la Voirie, l'hon. M. J.-S. Bourque, ministre des Travaux publics, et le gouverneur Aiken du Vermont ont été parmi les orateurs.

ELIMINATION DES JUIFS D'ALLEMAGNE

MOSCOU — Pour la première fois dans l'histoire de la Russie, la "purge" des ennemis de l'Etat soviétique s'est étendue à la république juive du Birobidjan, révèle l'"Etoile du Birobidjan" du six juin dernier, qui a été reçue récemment dans la capitale. Le journal raconte le procès et la condamnation de 17 personnes accusées d'espionnage et de sabotage au Birobidjan. Sept d'entre elles étaient juives. Ces exécutions sont les premières qui aient eu lieu dans cette république. Le Birobidjan, l'une des plus riches contrées de la Russie orientale, fut établie il y a dix ans pour la population d'origine sémitique. On en fit une région autonome juive en 1934.

DANS LA BASILIQUE N.-D. DE QUEBEC

Le R. P. Binet, O.M.I., présente au nouvel évêque les hommages du clergé et des fidèles de Grouard.

QUEBEC—Son Excellence Monseigneur Ubald Langlois, O.M.I., évêque-élu de Grouard, a été sacré évêque lundi le 20, dans la basilique de Québec, par Son Eminence le Cardinal Villeneuve, assisté de LL. EE. NN. SS. Breynat, O.M.I. et Guy, O.M.I. comme évêque co-consécrateurs.

Le sermon de circonstance a été prononcé par Son Excellence Monseigneur Forbes, archevêque d'Ottawa. Presque tous les évêques venus pour assister au Congrès Eucharistique National, ont assisté à cette imposante cérémonie.

Après le sacre, un grand diner fut servi à l'orphelinat de Saint-Sauveur. Au cours du banquet, c'est le R. P. Léon Binet, O.M.I., qui a présenté au nouveau vicaire apostolique de Grouard, les hommages de tous les catholiques et du clergé de Grouard. Nous donnons ci-dessous, le texte de l'allocution prononcée par le R. P. Binet, O.M.I.

Discours du Rév. P. J. L. Binet, O.M.I., délégué officiel du Vicariat de Grouard au banquet de S. E. Monseigneur Ubald Langlois, O.M.I.

Dans une lettre-circulaire adressée aux membres du Clergé séculier et régulier du Vicariat Apostolique de Grouard, le R. P. Lajoie, O.M.I., Administrateur du vicariat disait: "La distance ne permettra pas à la plupart d'entre nous d'être présents au sacre de notre Evêque. Nous devrons nous contenter d'y assister en esprit. Il convient tout

(Suite à la page 4)

L'hôte des RR. PP. Jésuites à Montréal

Son Exc. Mgr Ubald Langlois, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, sera l'hôte des Pères Jésuites à l'Immaculée-Conception, où il chantera une messe pontificale, le dimanche, 10 juillet. Il sera assisté de ses anciens condisciples du Collège de Montréal: prêtre assistant, R. P. Archange-Godbout, O.F.M., vice-provincial des Franciscains; diacre d'honneur, M. Raoul Alard, P.S.S., professeur au Grand Séminaire de Montréal; sous-diacre d'honneur, M. l'abbé Joseph Dennis, curé de l'Ile Bizard; diacre d'office, R. P. Georges Mongeau, S.J., de la Maison de l'Immaculée-Conception.

Le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé Omer Deschênes, curé de St-Paul-de-la-Croix.

SACRE DE SON EXC. MGR LAFORTUNE

Au sacre de S. E. Mgr Albini Lafortune, évêque de Nicolet, qui aura lieu le 25 juillet dans la cathédrale de cette ville, le consécrateur sera S. Em. le cardinal Villeneuve. Les coconsécrateurs seront: S. E. Mgr Papineau, évêque de Joliette, et S. E. Mgr Desmarais, évêque auxiliaire de St-Hyacinthe.

S. E. Mgr Comtois, évêque des Trois-Rivières, prononcera le sermon de circonstance.

UN EVEQUE TRES JEUNE

PARIS — Mgr Terrienne est-il le plus jeune évêque du monde? Ce missionnaire français du Sacré-Coeur vient d'être choisi par le Pape comme pasteur des îles Gilbert, dans l'archipel du Micronesse, situé sur l'équateur, formé par 18 îles d'origine coralienne et peuplé d'indigènes pacifiques et laborieux.

C'est Mgr Villepelet, évêque de Nantes, qui dans quelques jours sacrera sur le sol de France le nouvel évêque né en septembre 1902 et qui n'aura 36 ans que dans trois mois. Dans la congrégation française du Sacré-Coeur, la joie est grande d'avoir vu le Souverain Pontife reconnaître et continuer la tradition missionnaire de la France catholique.

Histoire du Canada

en DEUX mots

LA DELEGATION PAPALE A QUEBEC

QUEBEC — Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec et légat papal "a latere" au premier congrès eucharistique national du Canada à Québec, a reçu à son arrivée à bord du paquebot du Pacifique Canadien, le Duchess of Atholl, battant drapeau pontifical.

La délégation papale se compose des éminents personnages suivants: Monsignore M. Martini, protonotaire apostolique et chef de la délégation; Monsignore S. Sericano, prélat domestique, attaché à la secrétairerie d'Etat, Monsignore S. Ferretto, cérémoniaire pontifical et attaché à la Consistoriale, le comte Carlo Nasalli Rocca di Corneliano, garde noble pontifical, le chevalier Grand'Croix A. Milani, doyen des avocats consistoriaux, le Dr Philippe Spada, camérier de cape et d'épé. ..

Son Eminence a accueilli la délégation romaine dans le grand salon tendu de rouge du palais cardinalice. On remarquait à ses côtés S. Ex. Mgr Omer Plante, évêque auxiliaire de Québec et président du congrès; Mgr Mozzoni, chargé d'affaires de la Délégation apostolique à Ottawa; Mgr Laflamme, vice-président du congrès et curé de Notre-Dame de Québec;

Mgr Sericano, après avoir offert en français les hommages de la délégation romaine à Son Eminence le cardinal-légat, lui a remis les lettres autographiées de Sa Sainteté le pape Pie XI, le constituant légat "a latere" au premier congrès eucharistique national du Canada.

Le chevalier Grand'Croix Milani a lu ensuite une longue adresse en latin à laquelle le cardinal-légat a répondu par les paroles suivantes:

"Je souhaite la plus cordiale bienvenue aux illustres prélats et aux autres membres qui vont constituer mon escorte pendant le congrès eucharistique national du Canada. Votre séjour à Québec donnera à notre cher pays, que vous connaissiez déjà beaucoup par tous les traits que vous venez de citer de son histoire, un caractère nouveau de romanité.

"Je prie le Ciel de faire de votre séjour parmi nous, le plus heureux des séjours. Je me sens heureux et fier de représenter, au Canada, entouré d'une si noble escorte, le Pape que nous aimons tant et vers Qui se reporte, en ce moment, notre sentiment de profonde et filiale vénération."

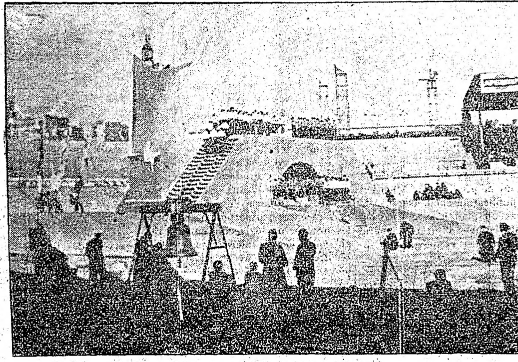
L'AUDIENCE DE SA SAINTETE

QUEBEC — La délégation papale au congrès eucharistique de Québec est arrivée dans la vieille capitale. Dès la Pointe-au-Père, plusieurs prélats québécois étaient allés à la rencontre de la délégation. Plusieurs journalistes sont également montés à bord du paquebot du Pacifique Canadien "Duchess of Atholl."

Aux journalistes, M. Philippe Spada, qui parle un français impeccable, a fait le récit de l'audience accordée par le pape à la délégation, à sa résidence de Castel Gandolfo.

—Son Eminence le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat, qui arrivait de Budapest, où il avait représenté le Pape au congrès international, nous présenta, dit M. Spada. Sa Sainteté, qui semble beaucoup mieux depuis quelque temps, nous souhaita, d'une voix forte, ces mots de bon voyage: "Nous sommes très heureux de répondre aux désirs de Notre cher Cardinal Villeneuve et de vous envoyer au Canada aux côtés de celui que Nous avons nommé légat papal du Congrès de Québec. Vous partez pour ce grand pays plus vaste que l'Europe, peu peuplé mais formé de grandes ressources naturelles. Ce pays, qui Nous est très cher, est un véritable joyau représentant la vieille France catholique d'avant la révolution voltairienne. Ce pays qui tient aux traditions latines et qui unit à la finesse toute française le dynamisme américain."

Puis s'adressant à Son Eminence le cardinal Pacelli, le Très Saint-Père ajouta: "Nous tenons à remercier, devant vous, Notre délégué au Congrès eucharistique international de Budapest où il Nous a représenté dignement et Nous l'en remercions."



A l'occasion du cinquantenaire de l'A.C.J.F., on donna, à Paris, le "Mystère de la Messe," de Calderon, adapté par Henri Ghéon. Les dizaines de milliers de visiteurs qui viendront au Congrès Eucharistique National du Canada, tenu à Québec du 22 au 26 juin, verront le même jeu dramatique, présenté par les Compagnons de St-Laurent, sous la direction artistique de R. P. Emile Legault, C.S.C. Le "Mystère de la Messe" sera donné le vendredi après-midi, à 2 hrs 30, aux Plaines d'Abraham, pour les enfants, et le samedi soir, à 9 hrs, au même endroit, pour la jeunesse et le public. Cette photo montre la scène et les figurants, lors de la présentation de ce mystère à Paris.

Les Anciens Canadiens

par Philippe Aubert de Gaspé

(Suite)

—Pourquoi, ma chère Marie, dit mademoiselle d'Haberville, mènes-tu cette vie sauvage et vagabonde? Pourquoi vivre dans les bois, toi la femme d'un riche habitant, toi la mère d'une nombreuse famille? Tes pauvres petits enfants, élevés par des femmes étrangères, auraient pourtant bien besoin des soins de leur bonne mère! Je viendrai te chercher après la fête avec maman et nous te ramènerons chez toi: elle parlera à ton mari qui t'aime toujours; tu dois être bien malheureuse!

La pauvre femme bondit sur son siège, et ses yeux lancèrent des flammes, lorsque debout, pâle de colère, elle s'écria en regardant les assistants:

—Qui ose parler de mes malheurs?....

Est-ce la belle jeune fille, l'orgueil de ses parents, qui ne sera jamais épouse et mère?

Est-ce la noble et riche demoiselle, élevée entre la soie et le coton, qui n'aura bientôt comme moi qu'une cabane pour abri? Malheur! Malheur! Malheur!

Elle se releva tout à coup avant de s'enfoncer dans la forêt, et s'écria de nouveau en voyant Jules très affecté:

—Est-ce bien Jules d'Haberville qui s'appitoie sur mes malheurs? Est-ce bien Jules d'Haberville, le brave entre les braves, dont je vois le corps sanglant traîné sur les plaines d'Abraham? Est-ce bien lui qui ensanglante le dernier glorieux champ de bataille de ma patrie? Malheur! Malheur! Malheur!

—Cette pauvre femme me fait beaucoup de peine, dit de Locheill, comme elle se préparait à entrer dans le fourré.

Elle l'entendit, se retourna pour la dernière fois, se croisa les bras, et lui dit avec un calme bien d'amerture:

—Garde ta pitié pour toi, Archibald de Locheill: la folle du domaine n'a pas besoin de ta pitié! garde-la pour toi et tes amis! garde-la pour toi-même lorsque, contra'nt d'exécuter un ordre barbare, tu déchireras avec tes ongles cette poitrine qui recouvre pourtant un coeur noble et généreux! Garde ta pitié pour tes amis, ô Archibald de Locheill! lorsque tu promèneras la torche incendiaire sur leurs paisibles habitations: lorsque les vieillards, les infirmes, les femmes et les enfants fuiront devant toi comme les brebis à l'approche d'un loup furieux! Garde ta pitié; tu en auras besoin lorsque tu porteras dans tes bras le corps sanglant de celui que tu appelles ton frère! Je n'éprouve, à présent, qu'une grande douleur, ô Archibald de Locheill! c'est celle de ne pouvoir te maudire! Malheur! Malheur! Malheur!

Et elle disparut dans la forêt.

—Je veux qu'un Anglais m'étrangle, dit mon oncle Raoul, si Marie la folle, n'était pas ce soir le type de toutes les sorcières chantées par les poètes anciens et modernes: je ne sais sur quelle herbe elle a marché, elle toujours si polie, si douce avec nous."

Tous convinrent qu'ils ne l'avaient jamais entendue parler sur ce ton. On fit le reste du chemin en silence; car, sans ajouter foi à ses paroles, ils avaient néanmoins gardé dans leur âme un fonds de tristesse.

Mais ce léger nuage fut bientôt dissipé à leur arrivée au manoir, où ils trouvèrent une société nombreuse.

De joyeux éclats de rire se faisaient entendre du chemin même, et l'écho du cap répétait le refrain:

Mamenez vos moutons, bergère,
Belle bergère, vos moutons.

Les danseurs avaient rompu un des chaînons de cette danse ronde, et parcouraient en tous sens la vaste cour du manoir, à la file les uns des autres. On entoura la voiture du chevalier, la chaîne se renoua, et l'on fit quelques tours de danse en criant à mademoiselle d'Haberville: Descendez, belle bergère.

Blanche sauta légèrement de voiture; le chef de la danse s'en empara, et se mit à chanter:

C'est la plus belle de céans (bis).
Par la main je vous la prends (bis),
Je vous la passe par derrière,
Ramenez vos moutons, bergère:
Ramenez, ramenez donc, [gère,
Vos moutons, vos moutons, ma ber-
Ramenez, ramenez, ramenez donc,
Belle bergère, vos moutons.

On fit encore plusieurs rondes autour de la voiture du chevalier en chantant:

Ramenez, ramenez, ramenez donc,
Belle bergère, vos moutons.

On rompit encore la chaîne; et toute la bande joyeuse enfila dans le manoir en dansant et chantant ce joyeux refrain.

Mon oncle Raoul, délivré à la fin de ces danseurs impitoyables, descendit comme il put de voiture pour repoindre la société à la table du réveillon.

A SUIVRE

L'indépendance d'esprit et de caractère a pour rançon l'insuccès, le mépris, l'envie, la haîne de ceux qui ne pensent pas comme vous et l'inimitié de ceux qui pensent comme vous, mais qui trouvent que vous n'auriez pas dû dire cela comme cela.

Jean Grenier.

LA PANTHERE

(Suite de la page 2)

Et atout." avait un tel abattage que la cololonne toujours impressionnante des soucoupes, en penchait dangeureusement, telle une Tour de Pise vacillante, qui s'effarerait, un clerc de notaire, qui vous troussait un arte notarié aussi bien que toute autre chose, un Corse sec comme un olivier de son île et peut-être trois ou quatre autres.

Comme à l'ordinaire, la conversation était secouée de gros rires, d'exclamations diverses et bien colorées, et la bière coulait à flot.

"Garçon, un bock! Il fait soif ici!"

La chaleur était étouffante.

"Un bock de plus, je vous prie, garçon," commanda onctueusement un nouvel arrivant, d'allure moins rude que celle des occupants habituels de la table aux Nemrods.

C'était un personnage nouvellement débarqué dans la ville, et dont la tenue un peu soignée devait, selon lui, lui donner de la distinction. Il se faisait appeler le Comte de Morlaix, mais disaient nos amis ce devait être plutôt un conte.

Mais qu'importait à tous ces "bons fusils", ils auraient admis dans leurs rangs: Deibler et le diable en même temps, pourvu que l'un et l'autre ne fussent ni tristes, ni maladroits ni surtout ennuyeux.

Comme le Comte était venu dans le pays pour chasser, rien de plus naturel qu'il prît place à leur table.

Nos amis, eux, chassaient le poil et la plume, indifféremment.

Le Comte ne dédaignait pas la plume mais était attiré par le gros gibier.

Il irait, disait-il, chasser l'autruche. Mais désirait d'abord "tirer la Panthère"! C'était pour l'instant cette dernière qu'il voulait abattre. Et pour marquer cette décision, il abattit un poing assez frêle, sur la table. Les soucoupes ne firent pas entendre ce bruit de vaisselle brassée, comme lorsque le maréchal abattait simplement "Atout... Atout... Atout!" Cela ponctué de la façon que vous savez.

"La panthère........ Hum!.......! dit le Colon, c'est difficile "a tirer", savez-vous... Ca remue comme un ver coupé... Pas moyen de placer proprement sa balle!.."

"Puis on abime toujours la peau" reprit le clerc de notaire.

"Pas tojours, dit le Comte, en tirant dans la tête... "Le pelage souffre moins."

"Pensez-vous", dit un autre, "la tête c'est là où il faut bien se garder de tirer. C'est elle qui dans une bête naturalisée se montre d'abord, que l'on voit le mieux, qu'on regarde avant tout. Ces yeux de verre flamboyants comme des escarboucles, vous attireent et fixent votre attention."

"Mais justement", dit le Comte, "vous conviendrez que l'oeil de la bête est remplacé par un oeil de verre, et peut être toujours abîmé, puisque de toute façon il est remplacé. En visant dans l'oeil..."

"A coup sûr, on le remplace toujours, même quand il n'est pas abîmé par la balle. Mais votre balle passant par l'oeil forcément fait éclater la tête. Alors, la bête est perdue. Inutile de la tuer, dans ces conditions."

"Et si vous ne faites que lui crever l'oeil, dit un autre, la bête vous dévore d'abord. Et vous n'aurez jamais sa peau, c'est elle qui a la vôtre..."

"Pourtant, insista le Comte, jai toujours entendu dire de viser à la tête."

"Oui. Nous voyons ça, dit le Colon, vous en croyez toujours César qui disait: 'Frappez au visage.' parce qu'il savait que son ami Pompée n'avait avec lui que des freluquets trop beaux. Mais la Panthère ne sait pas qu'elle est belle. Si elle le savait, elle serait bien plus féroce... Et elle l'est assez comme cela!"

"D'ailleurs, dit le maréchal, qui accapara la parole, nous avons, une manière bien meilleure et plus simple. Voilà, vous bâtissez deux cabanes solides... "

"Deux cabanes solides?.. Et pourquoi faire?" dit le Comte, qui marchait comme à plaisir.

"Dame! Pour ne pas abîmer la peau!"

"Je ne comprends pas", reprit le Comte.

"Sans doute. C'est parce que vous ne connaissez pas notre façon de tuer la panthère. Suivez mon raisonnement et vous verrez sa supériorité sur tous les autres.

"On bâtit deux cabanes, qu'on recouvre de branches, pour ne pas éveiller la méfiance de la bête. L'une d'elles très solide, c'est pour que le chasseur, qui doit s'y cacher, soit en sécurité. Comme vous le comprenez il doit se trouver hors de la portée de la griffe de la panthère, qui est aussi féroce que le tigre. Son fusil seul doit à peine se montrer. Juste en face de cette cabane, on en construit une autre plus petite, c'est pour la panthère. Elle doit être juste assez grande pour que la bête puisse s'y glisser. L'intérieur en est disposé de la façon suivante, la porte assez étroite doit être plus élevée que le fond..."

"C'est une trappe", interrompit le Comte.

"Pardon, nous "tirons" la Panthère nous ne la prenons pas au piège. Je continue... La deuxième cabane est donc bâtie en pan incliné."

"Garçon, un bock," commandait-on de tous côtés, à la fois, car il semblait que l'atmosphère devenait de plus en plus chaude.

"Savez-vous, Comte, que la Panthère est très friande de "bouillabaisse". Non, n'est-ce pas? Eh! bien quand elle en a reniflé le fumet, elle perd notion de toutes choses, et va droit, où sont odorat la conduit. De sorte que le chasseur est déjà moins en danger. On place au fond de la seconde cabane une bonne "bouillabaisse".

"Ici, je dois vous rappeler que chez les animaux comme chez l'homme, certains mouvements sont contrariés par rapport les uns aux autres. Ainsi, les soldats qui manoeuvrent à l'exercise, fournissent un exemple frappant de la chose. Et vous voyez que, quand ils avancement le pied droit, il se trouve qu'invinciblement ils portent le bras gauche en arrière. Et vice versa. Garçon, versez donc un bock!... Vous avez été, Comte, soldat comme tout le monde, alors, vous étes convaincu de la chose. C'est, du reste en elle que réside toute la beauté du pas de l'oie."

"Pa Panthère fait le pas de l'oie," demanda quelqu'un d'une table voisine.

"Non pas, reprit dédaigneusement le maréchal, mais c'est la même chose. En tous cas vous n'avez jamais chassé la Panthère, vous, sans quoi, vous sauriez que ce j'avance est absolument exact". Se tournant vers le Comte il continua:

"Vous êtes donc embusqué dans la première cabane, l'oeil gauche fermé, le droit grand ouvert, le doigt sur la gachette, la main ne doit pas trembler, vous concentrez, comme un magnétiseur, toute la force de votre regard sur la ligne de mire, et quand la Panthère, attirée par le fumet de cette soupe odorante au possible, pénètre dans sa cabane, par la force des chases voulues par la nature et le jeu combiné de ses muscles qui travaillent en sens contrarié, elle baisse la tête et en même temps lève la queue, vous tirez dans...

"Garçon, un bock! Il fait chaud ici" retentit une fois de plus de toute part, coupant la parole au maréchal, qui, imperturbable, continua

"... dans la cervelle, que vous atteignez, si vous n'êtes pas trop maladroit, sans abîmer un seul poil..."

"... de la tête!" reprit-on en choeur de toutes les tables à la fois, selon une très-vieille habitude, chaque fois qu'un néophyte plastronnait et qu'on lui apprenait à chasser la Panthère.

Des vols de mouettes joyeuses et légères, en tournoyant éperduement dans le ciel, emplissaient les airs de leurs étranges cris plaintifs, et mettaient, en se posant délicatement sur ses vagues tranquilles qui les berçaient langoureusement, des taches blanches sur le manteau bleu du golfe qui paraissait assoupi.

Enilda, Alta. Mai 1938 Ph. Montaig

Cette photo, prise pendant la représentation du "Mystère de la Messe," à Paris, lors des fêtes du cinquantenaire de l'A.C.J.C., représente des choeurs des Ignorants et des Juifs. Ce même "Mystère de la Messe" sera donné, aux plaines d'Abraham, pendant le Congrès Eucharistique National du Canada, tenu à Québec du 22 au 26 juin. Le vendredi après-midi, à 2 hrs 30, on présentera pour les enfants ce grand jeu dramatique, oeuvre de Calderon, adaptée par Henri Ghéon, et le samedi soir, à 9 heures, on le donnera de nouveau pour la jeunesse et le public.

AU SACRE DE MGR LANGLOIS

(Suite de la première page)

de même que le Vicariat soit représenté. Le P. Binet, de la Congrégation des Oblats, et MM. les Abbés Legault et St-Pierre, qui se trouveront alors dans l'Est, sont par la présente désignés représentants officiels du Vicariat au sacre de Mgr. Langlois. Ils se feront nos porte-parole auprès de Son Excellence, pour lui exprimer nos voeux et l'assurer de notre entière co-opération dans l'accomplissement de la tâche que lui confie l'Eglise."

Et voilà comment, Excellence, il m'arrive d'être le porte-parole de mes confrères en sacerdoce et de vos futurs collaborateurs du Vicariat de Grouard, en cette solennelle circonstance de votre Consécration Episcopale et de ces agapes fraternelles, qui ont groupé autour de votre vénérée personne, et sous le rayonnement de la pourpre cardinalice, les plus illustres personnalités de l'ordre civil et religieux.

A coup sûr, ce n'est pas à moi que devait échoir un si grand honneur, mais bien plutôt au digne religieux, qui depuis plus de sept mois a dirigé les activités religieuses et temporelles du Vicariat de Grouard avec une sagesse remarquable et une bonté toute paternelle, ou encore, à l'un de nos vétérans de l'apostolat, qui, ayant été à la peine, méritaient certes d'être à l'honneur..

Mais puisque les circonstances ont voulu que je sois l'indigne porteur de leur message, dont du reste ils ont rédigé la teneur, veuillez, Excellence, agréer l'humble hommage de nos meilleur voeux de long et fécond Episcopat, ainsi que l'assurance de notre entière et cordiale surance de notre entière et cordiale coopération dans l'accomplissement de la tâche que l'Eglise vient de vous confier.

Pour laconique que soit ce message, il suffira, nous l'espérons, à vous convaincre, Excellence, que vous serez le grand bienvenu à Grouard, le jour où vous nous viendrez au nom du Seigneur, et comme l'élu du Saint-Siège. Aussi bien, il y a si longtemps que nous attendons, et, si je l'osais, je dirais que nous vous attendons, sans qu'il y ait de votre faute pourtant, que nos coeurs seront tout à la joie, quand nous aurons le grand bonheur de nous incliner sous votre main bénissante et de marcher en toute sécurité sous votre houlette pastorale.

Nous lisons au Livre des Actes des Apôtres que Saint Paul, sous les murs de Troas, eut une vision Un Macédonien se présenta devant lui, et lui fit cette prière: "Passe en Macédoine, et viens à notre secours.

Excellence, nous sommes un en ce moment comme les Macédoniens: nous aussi, nous appelons vers nous de tous nos voeux l'apôtre au coeur débordant de l'amour du Christ, et qui, comme son divin Maître, a accepté de se livrer pour nous.... "Dilexit, et tradidit semetipsum' ".

Les besoins religieux de notre Vicariat sont immenses comme nos vastes plaines; nombreux encore sont les petits troupeaux sans pasteurs; plus nombreux peut-être sont les troupeaux, où les agneaux, sans parler des brebis, ont un besoin pressent de ré-apprendre ce qu'est le Christ: "Docere Quis sit Christus."

Hélas!.... il y a bien aussi chez nous quelques unes de ces terres dont parlait l'Apôtre dans son Epître aux Hébreux, qui, après avoir été abreuvées par la pluie des bénédictions divine, et après avoir été fécondées des sueurs et des larmes des vétérans de l'apostolat, ne produisent guère pour tant que des ronces et des chardons.

De cela, il y aurait peut-être lieu de se décourager; mais votre devise épiscopale nous rassure, et vos armes nous sont un gage que sous votre houlette les pauvres seront évangélises que le Christ sera mieux connu, mieux aimé et mieux servi, et qu'ainsi s'étendra et se fortifiera "la Paix du Christ dans le Règne du Christ": "Pax Christi in Regno Christi."

Bien plus, la colombe qui essore au chef dore votre blason, entre une branche d'érable et une tige d'églantine au naturel, en plus dêtre un gage de paix, redira à vos ouailles et à leurs pasteurs l'auguste parole qui a résonnée sur les rives du Jourdain: "Celui-ci est mon fils bien-aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances: écoutez-le."

De ce fait, brebis et agneaux marcheront à l'appel de votre voix, et il n'y aura d'eux tous qu'un seul troupeau sous un seul Pasteur.

Enfin, Excellence, si vouz daignez prêter l'oreille aux échos que nous apporte en ce moment la brise vivifiante de votre lointain Vicariat, ils vous disent: "Ad multos et faustissimos annos."

La Campagne Canadienne

(R. P. Adélard Dugré, S.J.
Editeur: l'Association Cath. des Voyageurs de Commerce, section des Trois-Rivières.

Illustrateur: MAURICE RAYMOND, Montréal
Commentateur: LEOVIDE FRANCOEUR, M.D. Saint-Tite, (Champlain).

La mère: "Ça me ferait bien de la peine, mon fils, si vous ne restez pas. On sait bien, on ne fait pas tout ce qu'on veut. —Mais non, maman même si je repars, je reviendrai bien sûr, maintenant." Silence! chacun songeant à l'obstacle: la femme! le fils! Ces étrangers que François avait introduits dans la famille.

Marie reproduisait dans toute sa vigueur le type de femme que les Français du dix-septième siècle ont transplanté dans l'Amérique avec sa foi pleine de mysticisme. son austérité de moeurs et sa robuste santé. Louise tempérait ces fortes vertus d'une douceur plus délicate, d'une psychologie plus raffinée.

Elle restait la chrétienne sincère qui accepte sans discussion les enseignements du prêtre et la morale évangélique. Fanny, elle. représentait le type américain ultra moderne. dans son indifférence religieuse. son sans-gêne et sa conscience accommodante.

Marie continua: "J'ai toujours cru que tu t'étais trompé, que tu avais mal fait de te marier au loin et sans nous consulter. J'ai toujours remarqué cela, ca ne porte pas chance de vouloir se déclasser. On rend ses parents malheureux et d'ordinaire on n'est pas heureux soi-même."

François, les coudes sur les genoux et les mâchoires appuyées sur les poings, fixait le sol sans répondre. La mère poursuivit: Aujourdhui tu voudrais rester avec nous, et tu ne peux pas parce que ta femme n'est pas de notre monde et qu'elle veut être aux Etats.

Quand je pense au matin qui suivit le jour de nos noces! Nous partions du haut des Petites Terres, Baptiste et moi, avec rien. Le grand-père Barré nous avait prêté sa charrette et son petit boeuf pour transporter un peu de ménage que mes parents m'avaient donné.

Marie essuya de nouveau ses yeux et se tut. —"C'est vrai maman. —Tout de même s'il fallait que tu partes, ce serait bien dur. Nous sommes si vieux, maintenant... N'importe. je ne me plaindrai pas. Ce sera ton devoir, tu feras bien de la suivre...

Quel spectacle! Ces pauvres gens qui s'expatrient! Les uns après les autres, en détournant la tête, ils s'en vont à la recherche d'une vie plus facile; presqeu tous, ils se précipitent dans la fournaise qui fascine, dans des villes trépidantes où ils subissent l'influence du milieu. Et la famille?

LE VRAI ROLE DE LA CHIMIE AU XXe SIECLE

PAR LE DR H. G. LITTLER

Nouveaux produits tirés de l'éprouvette du chimiste

Si l'on a tant parlé des produits synthétiques, depuis quelques années, c'est qu'ils sont plus nécessaires qu'on ne l'imagine à l'existence moderne. Ils jouent un rôle de premier plan dans notre vie de chaque jour.

La nature pourvoit directement à certaines nécessités, à certains éléments de confort, mais elle ne nous donne pas directement tout ce qu'il nous faut. Il arrive aussi que la nature fournisse quelques produits en quantité insuffisante. Mais elle abonde heureusement en matières premières avec lesquelles l'homme fabrique ce qu'il veut, pour peu qu'il sache comment s'y prendre.

Grâce à des années d'études et de recherches, le chimiste sait comment isoler et recueillir les choses de la nature, les parties constituantes de l'air, de la mer, des rochers, des minerais, des plantes et des animaux. Il sait encore, chose plus importante, comment transformer ces éléments en "matériaux" de fabrication.

Certains de ces matériaux synthétiques ou artificiels sont identiques à ceux de la nature, comme dans le cas du camphre, par exemple, que le chimiste obtient maintenant de la térébenthine ordinaire et qu'on ne saurait distinguer de celui que fournit le camphrier de Formose. D'autres diffèrent cependant, telle la fibre artificielle, la soie rayonne, que le chimiste fabrique avec la cellulose de l'épinette ou du cotonnier. Cette fibre synthétique, obtenue par un procédé assez semblable à celui qu'emploie le ver à soie, et qui est souvent plus fin que les fils du cocon, n'est tout de même pas de la soie.

Un autre produit artificiel, qu'on appelle parfois du caoutchouc synthétique, possède les qualités du vrai caoutchouc sans en offrir certains défauts. Mais il diffère chimiquement du caoutchouc. Ce n'est donc pas, à proprement parler, du caoutchouc synthétique. Et les plastiques qu'on transforme en ravissants articles de toilette aux douces nuances pastel, la nature n'en fait pas. Elle ne fait pas, non plus, ces belles teintures indélébiles que le chimiste extrait de la houille. Avec les matériaux de la nature, le chimiste prépare aussi des parfums délicats et même des remèdes pour prévenir ou guérir nos maladies, remèdes qui n'existeraient pas sans le chimiste, car la nature n'a pas jugé à propos de nous en gratifier.

(Photo Canadian Industries Limited)

Une éponge fabriquée avec du bois

Finis élégants et durables pour l'automobile, ingrédients chimiques qui prolongent l'existence du pneu et empêchent le moteur de "cogner", lubrifiants à haute pression pour l'engrenage, plastiques transparents servant à fabriquer le verre de sûreté, explosifs destinés à la construction des tunnels et des grandes routes, tissus enduits de pyroxyline pour le capitonnage et la confection des stores, substances de blanchiement, couleurs vives pour la porcelaine, ammoniaque et autres réfrigérants, cellulose transparente pour l'emballage des articles, produits chimiques pour immuniser les tissus contre l'eau et la graisse — voilà quelques-unes seulement des choses que produit le chimiste en utilisant les matières premières réparties sur le globe terrestre.'

MOSCOU — Le journal "Etoile rouge", organe offiicel de l'armée soviétique, prétend que des "saboteurs" et des agents secrets étrangers tentent actuellement de provoquer la mort d'officiers militaires soviétiques en faisant mettre des débris de verre et de métal dans la saucisse préparée pour l'armée. Cette saucisse était destinée à l'état major de l'armée d'Ukraine.

Le journal ajoute que d'autres viandes, du poisson et des conserves empoisonnées ont été livrés à des régiments russes.

MONTREAL — L'hon. docteur J.-H.-A. Paquette, ministre de la Santé dans le cabinet provincial, a déclaré que dans dix ans le taux de la mortalité due à la tuberculose dans le Québec serait le moins élevé du dominion. Le docteur Paquette a déclaré que la lutte de son ministère contre la utberculose allait bon train: "Maintenant que nous avons commencé notre campagne, nous n'aurons de repos que lorsque le taux de la mortalité due à la tuberculose sera dans notre province le plus faible du Canada."

HENDAYE, frontière franco-espagnole. — La capitale provinciale de Castellon de la Plana, sur la Méditerranée, et un grand nombre de ses défenseurs loyalistes sont tombés aux mains des forces nationalistes du généralissime F. Franco, ont annoncé les quartiers généraux de Burgos.

Cette ville, qui a une population de 38,000 habitants, fut totalement occupée quand les troupes navarraises et galiciennes envahirent ses rues sous une pluie battante. Aux quartiers généraux de Burges on affirme que cette victoire est une grande défaite pour les loyalistes.

EFFARANTES STATISTIQUES

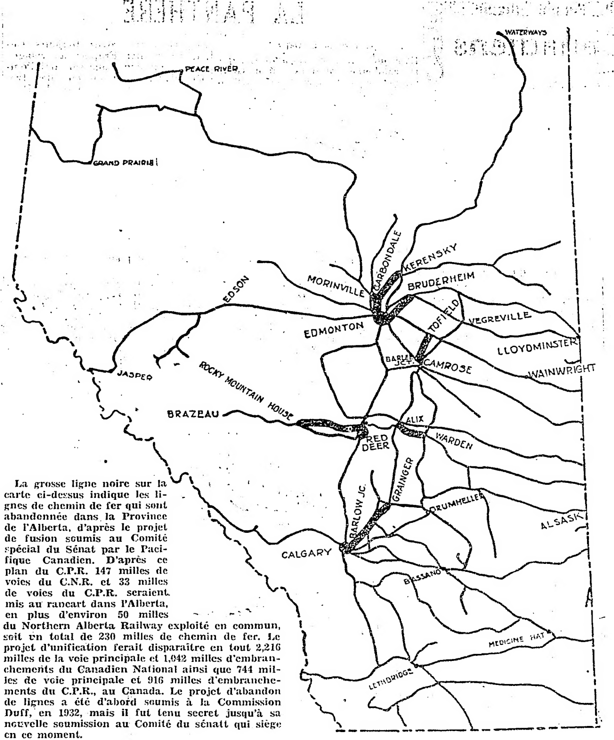
CHICAGO — Le National Safety Council vient de donner le bilan des accidents aux Etats-Unis au cours de l'année 1937. Le nombre des morts s'élève à 106,000 (soit le double des Américains morts pendant la Grande-Guerre) et celui des blessés, 9,900,000,000, soit une personne pour quatre familles. Les pertes subies par les accidents s'élèvent à $3,600,000,000. L'auto seule a causé la mort de 37,000 personnes, blessé 1,300,000 personnes et causé des pertes pour un montant de $1,700,000,000.

LE BUDGET DUNNING

OTTAWA — Le déficit global du gouvernement fédéral pour l'année financière terminée le 31 mars dernier, ou, en d'autres termes, l'augmentation de la dette publique en 1937-38, sera de $13,775,000. C'est ce qu'annonce M. Dunning, ministre des Finances du Canada, dans l'exposé budgétaire qu'il a soumis à la Chambre des Communes. Le déficit de 1937-38 est le moindre depuis 1933-34, alors qu'il fut de $133,497,000. Celui de 1934-35 fut de $116,133,000, celui de 1935-36, de $159,989,000 et celui de 1936-37, de $77,851,000.

"Naturellement, dit M. Dunning, je suis désappointé qu'il y ait déficit, mais nous avons raison de nous réjouir, je crois, d'avoir presque équilibré le budget après huit années de déficits considérables. On se rappellera que le déficit net de 1936-37 était de $77,851,000, et lorsque j'ai fait l'exposé budgétaire, l'an dernier, je n'ai pas osé prédire que celui de 1937-38 serait inférieur à $35,000,000. Que nous ayons réussi à faire mieux que les prévisions, nous réjouit d'autant plus si nous considérons qu'il a fallu ajouter une somme de $5,000,000 au fonds de réserve des rentes viagères et augmenter considérablement les dépenses à cause de l'absence de récoltes dans l'Ouest canadien. Comme je l'ai déjà fait observer, l'augmentation des dépenses spéciales occasionnées par une sécheresse sans précédent, s'établit à plus de 20 millions de dollars et l'augmentation du déficit des chemins de fer nationaux a été d'au moins de $7,000,000. Sans ce malheureux contre-temps, il est évident que nous aurions pu annoncer un surplus général.

"Le 31 mars 1938, le montant total de la dette fondée et des bons du Trésor du Dominion, moins les divers fonds d'amortissement, s'élevait à $3,248,900,000. Si l'on ajoute à ce chiffre d'autres éléments de passif s'élevant à $287,400,000 et constitués principalement par les caisses de rentes viagères, d'assurance et de pensions, les dépôts à la caisse d'épargne postale et certains comptes contingents et de fiducie, nous établissons le passif du Dominion au total de $3,536,300.00. L'actif productif, comprenant l'argent en caisse et les placements, s'élève à $438,583,000. En déduisant ce dernier chiffre du montant du passif brut, nous établissons à $3,097,717,000 la dette nette estimative à la clôture de la dernière année financière. L'augmentation de $13,765,000 résultant des opérations de l'année représente, cela va de soi, le déficit global dont j'ai fait mention."



La grosse ligne noire sur la carte ci-dessus indique les lignes de chemin de fer qui sont abandonnée dans la Province de l'Alberta, d'après le projet de fusion soumis au Comité spécial du Sénat par le Pacifique Canadien. D'après ce plan du C.P.R. 147 milles de voies du C.N.R. et 33 milles de voies du C.P.R. seraient mis au rancart dans l'Alberta, en plus d'environ 50 milles du Northern Alberta Railway exploité en commun, soit un total de 230 milles de chemin de fer. Le projet d'unification ferait disparaître en tout 2,216 milles de la voie principale et 1,042 milles d'embranchements du Canadien National ainsi que 744 milles de voie principale et 916 milles d'embranchements du C.P.R., au Canada. Le projet d'abandon de lignes a été d'abord soumis à la Commission Duff, en 1932, mais il fut tenu secret jusqu'à sa nouvelle soumission au Comité du sénatt qui siège en ce moment.

COOPERATION OBLIGATOIRE

Coopération obligatoire imposée, au besoin, par un tribunal de coercition, tel est le remède suggéré par M. S.-J. Hungerford, président du conseil d'administration et directeur général du Canadien National, pour régler notre problème ferroviaire.

"Gardons notre réseau, c'est la politique la plus sûre; son potentiel de gain est plus grand que celui du Pacifique Canadien", a déclaré M. Hungerford devant le comité ferroviaire du Sénat siégeant à Ottawa. "Que le gouvernement impose une coopération obligatoire et rejette, une fois pour toutes, ce projet d'unité de régie qui a été, jusqu'ici, la principale entrave à cette coopération que je recommande."

M. Hungerford se trouvait ainsi à répondre au mémoire présenté il y a trois semaines par le président du Pacifique Canadien, Sir Edward Beatty. M. Hungerford a affirmé que:

1—Les déficits ne proviennent pas de l'exploitation, mais du lourd fardeau des intérêts.

2—Les fusions ne produisent jamais de grandes économies.

3—Les économies de $75,000,000 sont irréalisables.

4—Les économies réalisables sans nuire à l'intérêt public le seront par la coopération sans que le pays ait à courir les dangers de l'unité de régie.

5—Un conflit d'intérêt surgirait entre deux associés dont l'un serait le public et l'autre une compagnie privée. Le premier a une politique nationale et travaille pour le développement du pays. Le deuxième cherche des dividendes et des profits.

6—Le monopole n'incite pas à la bonne administration et comporte un danger de démoralisation.

7—Le développement des régions minières et forestières de cette partie du pays traversée presque exclusivement par le Canadien National lui assurera avant longtemps une prospérité réelle.

DEUX AUTRES LOIS DESAVOUEES

OTTAWA — Le désaveu fédéral s'est abattu sur deux autres lois du gouvernement de l'Alberta. Le premier ministre Mackenzie a annoncé l'invalidation d'une double législation créditiste: la loi sur la garantie des hypothèques et la loi d'impôts sur les valeurs. Ces deux bills avaient été adoptés à la dernière session de la législature d'Edmonton.

A date, huit lois albertaines ont été désavouées à Ottawa ou déclarées inconstitutionnelles par les tribunaux canadiens. Le cabinet étudie à l'heure présente sept autres bills du régime Aberhart. On ignore si le fédéral usera pour la troisième fois de ses pouvoirs de désaveu ou référera simplement cette dernière législation à la Cour Suprême du Canada.

A l'issue d'une récente séance de la Chambre des Communes, le premier ministre Mackenzie a annoncé le désaveu de la loi sur la garantie sur les hypothèques et de la loi d'impôt sur les valeurs. La première législation obligeait le paiement à partir du 1er juin 1938 d'une taxe de deux pour cent sur tous les prêts hypothécaires consentis en Alberta par des financiers de la province même ou du reste du pays. "Cetté législation", commenta le premier ministre, "avait apparemment pour but de permettre à l'Alberta de prélever des revenus en dehors des frontières provinicIales."

AU SERVICE CIVIL

OTTAWA — Il n'y a pas suffisamment d'enquêteurs canadiens-français à la commission du service civil. C'est ce qu'a appris M. Wilfrid Lacroix, député de Québec-Montmorency, de M. J.-T. Jackson, enquêteur en chef, qui témoignait devant le comité d'enquête sur le fonctionarisme. Le comité venait de commencer ses délibérations lorsque le député de Québec-Montmorency s'est levé et a demandé au président, M. Pouliot, le nombre d'enquêteurs à la commission du service civil. Le président répondit: "Onze". M. Lacroix demanda alors: "De ce nombre, combien comptez-vous de Canadiens français" et M. Pouliot répondit: "deux". M. Lacroix s'adressant au témoin, M. Jackson, lui demanda: "Ne croyez-vous pas que, puisque nous sommes un tiers de la population, nous devrions avoir dans ce département comme dans les autres, au moins un tiers des représentants de la langue française?" Le témoin répliqua que ce ne serait que raisonnable et l'incident fut clos.

NOUVEAU CONSUL A MONTREAL

MONTREAL — M. Noël Henry, le nouveau consul général de France au Canada, est arrivé à Montréal où il a été accueilli par MM. Lucien Breffort, consul, de Croy, vice-consul, Holmès, attaché; le Dr Paul Villard, médecin du consulat général; Ernest Tétreau, président de l'Alliance française; Raymond Treuil, attaché commercial de France, et Maurice Charlois, du même bureau.

"Je viens de passer six ans comme consul à Dusseldorf, nous dit M. Henry, et je vous assure que je suis heureux de venir, comme je le disirais, au Canada, où l'atmosphère est toute différente, dans ce pays remarquable par sa grandeur. Je me retrouve comme chez moi dans cette ville qui, à juste titre, se proclame la deuxième ville française du monde. Les quelques milliers de Français venus sur ce continent sont devenus près de quatre millions. Ils ont prouvé la qualité de la race française et il serait bien à souhaiter que la natalité soit aussi grande en France."

Après avoir vu à son installation ici, M. Henry retournera dans deux mois en France pour y chercher sa femme et ses trois fillettes, ces dernières âgées respectivement de 10 ans, trois ans et un an. L'aînée a commencé ses études à Dusseldorf et parle déjà couramment l'allemand.

M. Noël Henry est né à Remiremont, dans les Vosges, le 11 mars 1898. Il est dans la carrière diplomatique et consulaire depuis 1922. Diplômé de l'Ecole des Hautes études commerciales et docteur en droit il a rempli des fonctions très délicates à Genève et à Kowno, et a été chargé de missions comme expert.

NOUVEAU RECTEUR A L'UNIV. LAVAL

Au cours d'une récente réunion, le conseil du Séminaire de Québec a fait le choix d'un nouveau supérieur général et des supérieurs du Grand et du Petit Séminaire.

Ont été élus:

Supérieur général du Séminaire et recteur de l'Université Laval: M. le chanoine Arthur Robert.

Supérieur du Grand Séminaire et vice-recteur de l'Université Laval: Mgr Camille Roy, P.A.;

Supérieur du Petit Séminaire: M. le chanoine Cyrille Gagnon, réélu;

M. l'abbé Aimé Labrie, nommé secrétaire général de l'Université Laval en remplacement de M. l'abbé Arthur Maheux;

M. l'abbé Ferdinad Vandry a été nommé directeur du Grand Séminaire.

HISTOIRE de FRANCE

PAUL LEHUGEUR — 57

PHILIPPE LE BEL— INSTITUTIONS

Philippe le Bel fortifie la royauté par des institutions nouvelles. — Devenue insuffisante avec les accroissements du domaine royal, la cour du roi est divisée en trois corps distincts: le Parlement, pour rendre la justice, la Chambre des comptes, pour administrer les finances, et le Grand Conseil pour diriger la politique. — Les Etats généraux, assemblées composées des trois ordres, c'est-à-dire de nobles, de prélats et de députés des communes, sont un appui pour le roi dans les circonstances difficiles, mais ils ne sont pas associés au gouvernement; ils ne sont pas consultés comme les représentants de la nation, et ils ne limitent nullement le pouvoir royal. —Enfin, Philippe le Bel a de l'argent et des soldats; il se procure de l'argent par de nouveaux impôts, par exemple des impôts sur les terres du clergé et des nobles, par des douanes, par des exemptions de service militaire et aussi par des expédients souvent misérables, mais il n'est pas "faux monnayeur": il ne fait que la faible monnaie dont la valeur réelle ne vaut pas la valeur nominale; il enlève peu à peu aux seigneurs le droit de battre monnaie. Avec cet argent, il soudoie des troupes plus dociles et plus sûres que l'armée féodale. — Les enquêteurs, les baillis, les sénéchaux et un grand nombre d'autres officiers royaux continuent d'étendre l'autorité royale dans les provinces. — Philippe le Bel est un des rois qui ont le plus contribué à former l'unité de la France.

Supplice de Jacques Molay.

Les Templiers furent tous arrêtés le même jour (sept. 1307), et mis à la torture; la plupart, rendus fous par la souffrance, s'avouèrent coupables de tous les crimes qu'on pouvait imaginer et ils furent condamnés à la prison perpétuelle; une soixantaine d'entre eux, qui rétractèrent leurs aveux, furent condamnés à mort comme relaps et brûlés à petit feu (1308). Le grand maître, Jacques Molay, attendit son jugement pendant six ans au fond d'un affreux cachot: condamné d'abord à la prison, il se déclara innocent, et fut brûlé avec un autre Templier, dans une petite île de la Seine, qui est aujourd'hui le terre-plein du Pont-Neuf (mars 1314); il montra un si grand courage, qu'il laissa dans la stupeur tous les témoins de son supplice.

A l'ombre de nos Clochers

Baptême et Première Communion



Corr.:—Vincent l'Africain

Incendie

Nous venons d'apprendre que les feux de forêt au nord de la rivière Castor ont détruit le moulin à scie de M. W. Ryan.

Naissance

Mme Ian Thottier, à l'hôpital de Bonnyville, est l'heureuse mère d'une grosse fille.

Maladie

Mme Paul Robitaille se rétablit lentement à Elk Point. — Mme Oscar Côté prend un peu de mieux à l'hôpital St-Paul. — Mme Louis Mercier revient peu à peu de son grand épuisement.

Collégiens

Jocelyn St-Arnault, Albert Langevin, Gérard Mercier, Paul Marchand sont arrivés triomphalement avec la chorale des Pères Jésuites. Jules Laberge et Joffre Ouellette sont heureux de revenir dans leurs familles après un an d'absence au Juniorat St-Jean. M. l'abbé Geo. Tardif se repose dans sa famille. Sa santé est meilleure.

Visites

Nous avons eu la visite de M. l'abbé Robitaille, curé de Thérien, et des RR. PP. Leclainche et Pépin.

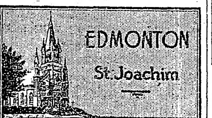
Lundi matin, la chorale du Collège des Jésuites est venue nous charmer et nous édifier durant la messe qui fut célébrée par le R. P. Déchênes. Sous l'habile direction du R. P. Robitaille, le choeur des cent élèves s'est vraiment montré à la hauteur de la réputation qu'il s'est fait dans la région d'Edmonton et récemment dans la région de St-Paul. Quel encouragement pour les vieux chants du terroir, surtout avec cette exquise prononciation qui nous permet de comprendre distinctement tous les mots. Nous avions entendu dire bien des belles choses au sujet de cette chorale, mais l'avoir entendu de ses propres oreilles laisse une impression inoubliable. Il est si difficile d'entraîner un groupe d'enfants au chant, et cependant ni la difficulté des mélodies, ni la variété des genres, ni la précipitation des syllabes en certains cas ne semblent créer le moindre ennui à ces collégiens. L'interprétation des sentiments, l'attaque franche et nette des notes, le parfait unisson, l'adoucissement des finales jusqu'au léger soupir, tout cela a fait de leur séance musicale une oeuvre qui touche de bien près à la perfection.

Nous remercions les RR. PP. Jésuites et leur chorale d'avoir eu la condescendance et l'amabilité de s'arrêter dans notre petite paroisse.

Ce n'est pas surprenant que, pour un lundii matin, il y avait tant de monde à l'église. Comme pour la messe du dimanche on n'a pas compté ni avec la distance ni avec les dérangements. On est venu à pleines voitures de cinq, six et huit milles.

Après la messe, M. le curé a remercié les visiteurs du collège des Jésuites, le collège au service du peuple franco-albertain, d'où sortira plus tard nos prêtres de paroisses françaises, nos hommes d'affaire et de profession de langue française, ceux qui seront la "survivance" française dans l'Alberta.

Puis le déjeuner a été servi sur la pelouse à côté de l'église. Toute cette jeunesse nous a rappelé bien des souvenirs de jadis. Nous espérons qu'ils viendront nous égayer et nous rajeunir encore bien des fois. Les yeux ne seront jamais assez grands pour exprimer la joie de la bienvenue à ces énormes autobus remplis de chemises bleues du collège des Jésuites.



Baptême

Dimanche dernier, le R. P. A. Boucher, O.M.I., curé, a baptisé Rose-Marie-Léa, née le 19 mai, enfant d'André Major et de Léa Verrier. Les parrains furent Gérard Verrier et Reine Major, cette dernière était représentée par Berthe Verrier.

Sépulture d'Arthur Dusseault

Lundi, le 20 juin, eut lieu la sépulture de M. Arthur Dusseault, âgé de 54 ans, époux de Suzanne Cunimings. Le service fut chanté dans l'église St-Joachim par M. l'abbé O'Reilly, professeur au Séminaire. Il était accompagné par le R. P. A. Boucher et de M. l'abbé Ryan, curé de St-André.

DONNELLY
Corr: Madelon

Baptêmes

Dimanche, le 12, a été baptisée, Marie-Jeanne-Irène, fille de M. et Mme Willie Lacoursière, (Estelle Poulin). Parrain et marraine: M. et Mme Paquette.

Dimanche, le 19, a été baptisé Joseph-Antoine-Gérard, fils de M. et Mme Joseph Dancause (Eva Ouellette). Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Benoît.

Retraite

Nous avons eu le très grand bonheur d'une retraite, prêchée par le R. P. Louis Gagnon, O.M.I.

On peut dire que toute la population en a profité. Aux deux exercises de chaque jour, toute la semaine, l'église s'est remplie, certaines familles venant de 9, 10, 11 milles et plus.

Le grand concours de confessions et communions fut une preuve évidente du bien fait parmi nous, par le bon et doux prédicateur.

Fête-Dieu et clôture de la retraite

Dimanche, le 19, tous les paroissiens, au grand complet, ont pris part à la procession de la Fête-Dieu, sous la direction du R. P. Prédicateur.

Le parcours suivi, proprement balisé, ne pouvait mieux représenter le village presqu'en entier. Partant par la rue à côté de l'église pour se rendre chez M. Honoré Maisonneuve, où le reposoir fut fait, et retour à l'église par la rue principale.

Les supplications ardentes à Jésus-Hostie, au reposoir, un ordre parfait dans les rangs, les mystères du rosaire chantés avec regrains Ave Maria, en choeur par tous, le rosaire récité avec un ensemble édifiant à entendre, et au retour dans l'église, les derniers bons conseils du Père Prédicateur, les supplications et promesses de la foule devant le T. S. Sacrement exposé, clôture notre si belle retraite.

Nos actions de grâces et notre reconnaissance continueront de monter vers Dieu, malgré toute adversité, ayons confiance en sa Divine Providence.

Comme il nous l'a demandé, nous prierons pour le R. P. Prédicateur, c'est le plus sincère et le plus reconnaissant merci.

Bienvenue au R. P. Marcel Proulx remplaçant notre curé, M. l'abbé Legault, en voyage à Québec, au sacre de Mgr Langlois et au Congrès eucharistique.

Température et moissons

Nous n'avons pas eu de pluie depuis le printemps. Il n'y a plus d'eau au village. Un grand vent, presque continuel, assèche tout. Les vers coupent les plantes de nos jardins et dévorent les grains qui commencent à lever à plusieurs endroits.

Mon Dieu! donnez-nous de la pluie.

Lundi le 20, sacre de Mgr Langlois. Un groupe de paroissiens s'unissant aux élèves et religieuses entendent la messe et communient aux intentions de Mgr Langlois, notre nouveau Vicaire Apostolique.

Ad multos annos.

BROSSEAU
St. Laurent

Réunion intime

Le 5 juin, jour de la Pentecôte, MM. et Mmes Paul Tessier, Léon Gamache et Ted. Jacques; Mlle Gabrielle Lord prirent le dîner au cénacle de la famille Alcime Vallée. M. le Curé bénissait les agapes.

Visiteurs

Le 5 juin, M. et Mme Télesphore Lord, accompagnés de Mme Roméo Berlinguette, leur fille, et de Fernande Berlinguette, leur petite fille, étaient les hôtes de M. et Mme Sylvio Ouellette. Le 5 juin, étaient en visite chez Mme Grenier, M. et Mme Fortunat Charron, de Sainte-Bride.

Le 12 juin, assistaient à la messe paroissiale, Mme Gamache, de St-Paul; elle était accompagnée de son gendre, M. Therrien et sa femme.

Activités profanes

M. Noé Théroux, du Lac-la-Biche, était à construire un édifice pour M. Moïse Théroux, marchand à Duvernay.

Le 13 juin, le bureau de poste, de Brosseau, fut transportée au coin, appelé Martin Lavallée. M. Pigeon, de St-Paul, était chargé de la transportation.

M. Joseph Brosseau est maintenant propriétaire de l'ancienne résidence de M. Alphonse Brosseau. La transaction se fit le 13 juin.

AU COUVENT DE L'ASSOMPTION

Quelle émouvante et splendide cérémonie se déroula ce matin dans notre chapelle! Malheureusement, faute d'espace, n'eurent la faveur d'y être admis, que quelques proches parents: mère, grand-père, grand'mère, parrains et marraines, puis, la communauté.

A 7 heures, "entrée triomphale" des deux petites privilégiées, sous la seule cadence des palpitations de nos coeurs. Dès leur apparition, tous les regards se portent vers elles. Ces heureuses enfants! ne sont-elles pas le centre d'attraction du jour? Aussi, qui oserait dire qu'en contemplant ces mignonnes, on se détourne du bon Dieu... Elles sont si rayonnantes, si belles en effet, revêtues de l'éclatante robe baptismale, avec leur figure épanouie, leur angélique sourire sous leur voile de premières communiantes!!! BLANCHEUR de la figure, BLANCHEUR du costume, BLANCHEUR de la conscience! N'est-ce pas qu'il est plutôt rare de rencontrer tant de PURETE réunie... sur les chemins de la vie montante?...

L'autel, admirablement décoré, s'illumine des feux de minuscules lampions verts, dont la couleur, à n'en pas douter, symbolise le ferme et doux espoir que nous avons tous en la félicité à venir des deux chères petites âmes que, dans un instant, l'eau régénératrice fera enfants de Dieu. Quelle atmosphère de paix sereine et de joie sainte l'on respire dans ce sanctuaire de la Vierge Triomphante, qu'embaument à la fois, et le parfum de la prière recueillie et l'haleine suave des fleurs! Devant les figurantes, sur leur prie-Dieu agenouillées, le prêtre, paré de ses plus riches ornements, s'apprête à l'exercice de ses sublimes fonctions, la chorale à exécuter ses plus harmonieux chants de circonstance, cependant que de tous les coeurs de cette assistance choisie, s'exhalent vers le ciel, des accents de confiante supplication, de fervents hymnes de reconnaissance. Bref! tout ce qui peut endimancher une fête semble bien s'être ici donné rendez-vous, pour faire de la présente, un jour de bonheur unique, un jour à jamais inoubliable!...

"Mariella, Liliane, Florrie,

Marietta, May, Ethel, what dost thou ask of the Church?" fait le Ministre du Seigneur. "Dost thou believe in One God in three divine Persons" continue-t-il... puis une fois assuréde leur sincère et véhément désir d'appartenir à la sainte Eglise, l'officiant procède à l'administration du baptême:

Heureuses petites compagnes, maintenant dans toute l'acception du mot, "nos VERITABLES petites soeurs en Jésus", vous voilà donc enfin, comme nous, héritières du beau ciel. Comme nous aussi, êtes-vous dès cette heure en possession d'un Temple à défendre: le Temple de votre âme; d'une Patrie à couvrir de glorieux faits spirituels: l'Eglise; d'armes puissantes: la prière, les sacrements, la croix... La croix si féconde en mérites pour Là-Haut. "Je suis chrétien, voilà, ma gloire... Vierge Sainte, acceptez nos coeurs", chante la chorale, tandis que commence et se poursuit le divin Sacrifice. Puis, c'est le moment solennel de s'approcher de la Table Sainte. Oh! bien avant l'arrivée de l'Hostie... leur vivant petit ciboire... est ouvert. Depuis si longtemps ces chères petites ont faim de Jésus!!! Tout bas, dans une intime prière, elles redisent ce que d'autres modulent à plein coeur:

> Dearest Lord, I love Thee
> With my whole, whole heart:
> Not for what Thou givest,
> But for what Thou art.
> Come, Oh! come, sweet Saviour,
> Come to me, and stay
> For I want Thee, Jesus,
> MORE than I can say.

Du temps que le Christ marchait à grande journée sur les routes de Palestine, les petits le suivaient, lui parlaient, se miraient dans son regard, s'enveloppaient dans son manteau, gardaient l'empreinte du passage du Maître. Alors que le Christ s'enferme dans le tabernacle, les petits reviennent à Lui et Lui, descend en eux. Il leur donne aujourd'hui, demain et toujours, le Pain des forts, la manne des coeurs généreux... Les anges assistent à cette première rencontre du Seigneur. Les uns invisibles... n'en parlons pas... les autres?... Jetez un coup d'oeil.... Ils pleurent d'attendrissement et de bonheur.

La messe est terminée. Suivent les consécrations au Sacré Coeur, à l'Immaculée Mère. La VIERGE! l'ont-elles assez priée depuis bientôt sept ans qu'elles habitent sa maison bénie.... Leur conversion, ne serait-ce pas la réponse de cette céleste Mère à la consécration que lui faisait de toutes elles-mêmes l'ainée de ces "AMOURS d'ENFANTS" lors de la dernière retraite ..... Une courte allocution dans laquelle le prédicateur (Révérend Père Pelchat, S. J.) expose d'une façon brève mais lumineuse et précise, le dogme consolant de la communion des saints clot la cérémonie.

Au sortir de la chapelle, "les héroïnnes du jour" sont agréablement surprises de trouver au parloir, un magnifique étalage de souvenirs religieux, de cadeaux variés, Parents naturels, Parents spirituels: (Dr. A. Blais, Madame A. Tougas, M. Adrien Blais, Madame N. Turgeon), Maîtresses et compagnes, tous y sont allés généreusement de leur coeur et de leur bourse pour gâter et choyer ces bonnes fillettes. Toutefois, si appréciables et appréciés que soient les multiples présents reçus en cebeau jour, le don le plus grand, le don par excellence, le don qui de beaucoup les surpasse tous, n'est-ce pas celui autrement précieux de "la foi!!!" Aussi, est-ce d'une voix unanime que nous chantons:

> "Pour tant d'amour, Seigneur,
> que puis-je rendre,
> Que puis-je rendre, à mon
> Père, à mon Roi?...
> Tu veux mon coeur, tu peux
> le prendre
> Car pour TOUJOURS,
> Jésus, il est à Toi"...

CLYDE
Corr: Jean LAPIN

C'est avec regret que nous voyons partir la famille Moffatt du village. M. Moffatt a été transféré à Fabyan près de Wainwright, où il sera en charge d'un élévateur. Le départ de cette aimable famille causera un grand vide, car Mme Moffatt prenait une part active aux affaires paroissiales et son fils jouait souvent de l'harmonieux aux messes du dimanche. Nos meilleurs voeux les accompagnent.

Madame Roch Toupin vient d'être tristement éprouvée par la mort de sa mère, Madame Burdick, décédée le 5 juin à Edmonton. Nos condoléances à la famille en deuil.

Madame Navratil de Tawatinaw a été en visite chez son fils John. La jeune Madame Navratil a été grièvement brûlée au bras mais se porte mieux.

Mademoiselle Elisabeth Desrosiers de Tawatinaw va venir passer quelques jours au village pour y faire ses examens du grade XII. Sa soeur Marcelle sera contente de sa visite.

Le district de Reed Lake compte de nouveaux habitants canadiens, M. Oswell Chevalier et sa famille, dernièrement de Vimy. Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue.

Les R. Soeurs Franciscaines de Marie sont en tournée de notre côté et rencontrent bon accueil.

RETRAITES FERMEES AU COLLEGE

Il y aura, cet été, deux retraites fermées pour hommes et jeunes gens.

La première au commencement de juillet, la seconde à la fin.

La première commence le 30 juin à 8 h. p.m. et se termine, lundi le 4 juillet, après la messe du matin.

La seconde commence le 29 juillet à 8 h. p.m. et se termine le 2 août après la messe du matin, le lundi, 1 août est fête civile.

Les habitués sont priés de s'annoncer d'avance et d'amener leurs amis....

Il ne faut pas manquer de venir même si l'on ne s'est pas annoncé; il y aura de la place pour tout le monde.

Au Couvent, le R. P. Pelchat prêchera la retraite des Dames.... ouverture le 7 juillet à 8 h. p.m. et fermeture, lundi le 11 après la messe du matin.

Les Dames et les jeunes filles qui désireraient y prendre part sont priées d'envoyer leur adhésion à la Rév. Mère Supérieure, Couvent de l'Assomption, Edmonton.

A.-M. PELCHAT, S.J.

PICARDVILLE

Notre pique-nique annuel aura lieu cette année, le 10 juillet. Une retraite paroissiale sera prêchée du 10 au 15 juillet.

M. Frank Nobert est allé demeurer à Vimy. Il a vendu sa boucherie à M. Woodley.

Baptêmes

Normand-Donald, fils d'Emmanuel L'Heureux et de Mary Munro. Parrain et marraine: M. et Mme L'Heureux, grands-parents de l'enfant.

Joseph-Prime-Roger, fils de M. et Mme Alexandre Saint-Louis. Les parrain et marraine étaient M. et Mme Alex. St-Louis, et Mme H.-L. L'Heureux portait l'enfant.

Marie-Agnès-Dorine, fille de M. et Mme Thomas Dittrich, née Florence L'Heureux. Parrain et marraine: M. et Mme Napoléon L'Heureux.

LOS ANGELES California — St. Vincent
Corr: M. J.-R. Thibodeau

Il eut une petite soirée chez M. et Mme Hervey Meunier, samedi soir.

Une Indienne qu'on croit avoir 124 ans est décédée; elle était alors grande, grande, grand'mère. Ses 14 enfants moururent presque tous en bas-âge.

On est à discuter pour savoir qui remplacera M. et Mme Omer Jean, retirés du Cercle Jeanne d'Arc pour indisposition. Mme Jean était vice-présidente et M. Jean, président du comité des amusements.

M. Clovis Ringuette ne sait s'il ira en Angleterre pour quelques mois. Il serait envoyé là par ses patrons, pour y installer des machineries. La mer ne lui va pas. S'il y allait, Mme l'accompagnerait.

El Centro est à 111 dégrés de chaleur; on s'essuie, mais le fermier est heureux; ses melons murissent.

Encore un tremblement de terre! Peu de dommage, mais pénible en sensations. J'étais vité dehors cette fois-ci. J'ai appris à courir à l'occasion de celui de 1933. Et moi qui voulait tant en connaître un, il n'y a pas longtemps! J'en voulais l'expérience. J'en suis satisfait. Dans la nuit, sur la branche, l'oiseau doit se demander ce que son arbre peut avoir, et vite, s'y gripper des deux pattes.

BEAUMONT — St. Vital

Dimanche, le 19 juin, nous avons eu la procession du T. S. Sacrement. Ce fut une belle fête. L'église était bien décorée et nous avions un beau reposoir. Grâce à nos bonnes soeurs, le reposoir est toujours de plus en plus beau. Les enfants des écoles portaient des oriflammes blancs, et les sociétés des dames de l'autel, des enfants de Marie, du Sacré-Coeur avaient aussi chacune leur bannière. Le dais était porté par les conseillers. Toute la paroisse y était et tous étaient bien recueillis. Le reposoir était au couvent. A cette occasion, les dames d'autel se servirent du luminaire qu'elles ont fait installer au-dessus de l'autel.

Dimanche, le 12, a eu lieu l'élection des enfants de Marie. Mlle Adrienne Roy fut élue présidente; Mlle Gabrielle Bilodeau vice-présidente; Mlle Aline Gobeil secrétaire et Mlle Lucille Leblanc sacristine. Félicitations à toutes ces demoiselles.

Dimanche, le 3 juillet, nous aurons notre pique-nique sur le terrain de jeux. Les dames d'autel sont les organisatrices et seront là tout de suite après la messe pour vendre les choses nécessaires pour satisfaire l'appétit de tous. Nous espérons qu'à cette occasion, nos amis et voisins des autres paroisses viendront

(Suite à la page 7)

L'A.C.F.A. à Pincher Creek

Cercle de l'A.C.F.A.

La réunion mensuelle de l'A.C.F.A. s'est tenue dimanche, le 19 dernier, chez M. et Mme Paul-J. Cyr, à titre d'essai. Elle eut lieu l'après-midi et il semble que, durant l'été, les membres trouveront grand avantage à l'assemblée du soir, plus adaptée pour l'hiver. N'ayant pu, par suite de la maladie de Mme Sophie Cyr, avoir la réunion à la date fixée, les membres étaient anxieux de pouvoir se retrouver enfin ensemble. Ceci, après la réunion très intéressante chez M. et Mme C. Thériault, le mois dernier, nous décidâmes d'abord de nous occuper des affaires du cercle. M. Fortin, notre dévoué secrétaire, lut une lettre du Comité général du Concours de français albertain, et il fut décidé que le Cercle enverrait une quotisation de cinq dollars en réponse à la lettre du secrétaire de l'Association pour le Concours français. Le même montant fut voté pour être remis au secrétaire général de l'A.C.F.A. En plus, le Cercle décida d'offrir l'honoraire pour la grand'messe au jour de la St-Jean-Baptiste.

Cette fête sera l'occasion d'une démonstration de foi et de piété de la part des membres du Cercle et aussi d'une fête champêtre chez Mme Sophie Cyr.

Il va sans dire que la grande majorité des gens de langue française de Pincher Creek et ses environs se joindront aux membres du Cercle pour une agréable fête champêtre.

La réunion d'affaires se continue par la lecture du compte rendu du Comité d'études historiques de Pincher Creek. Ce Comité est composé de Mmes J. Routhier, Collins et de M. Alfred Pelletier.

Leur compte rendu qui sera remis à date très prochaine, au secrétaire général de l'A.C.F.A., fut très goûté par l'assistance. Il représente un travail important, exact et bien documenté et restera le respectueux tribut, aux survivants, à la mémoire de Pincher Creek.

Après la séance, plutôt longue, des affaires, nous eûmes le plaisir de voir nos jeunes artistes nous distraire et la séance continua dans la gaieté des chants, par H. Felly, P. Collins et Jeanne Dunn, Yvonne Ouellette et les chansons canadiennes à l'unisson.

Pour terminer, nous savourâmes un délicieux goûter, servi par Mme Cyr et ses deux jeunes filles. A tous, nos remerciements pour de si belles réceptions chez M. et Mme Thériault et chez M. et Mme Paul-J. Cyr et aux membres le plaisir prochain de nous retrouver chez Mme Sophie Cyr.

A L'ECOLE DU SACRE-COEUR

INSTRUCTION RELIGIEUSE 1938

	%
GRADE 8	%
1—Gloria Arial	89.3
2—Lionel Pilon	88.7
3—Jeanne Boisvert	88.6
4—Maurice Lépine	81.
5—Roland Lavallée	79.7
6—Victor Arial	78.4
7—Aristide Lamoureux	74.1
8—Vincent Martin	72.8
9—Marcel Musa	69.5
10—Edouard Goulet	56.2
11—Cécile Bélanger	24.
GRADE 7	%
1—Louise Bernier	93.
2—Marcelle Robitaille	89.8
3—Suzanne Rice	89.
4—Roger Ethier	86.5
5—Eugénie Gagnon	86.3
6—Simone Ethier	83.7
7—Théophane Gagnon	82.
8—Roger Nadeau	76.5
9—J.-Marie Deschênes	74.8
10—Florence Paquette	72.1
11—Raymond Letain	71.5
12—Pauline Letain	71.4
13—Georges Musa	71.2
14—Jean-Noël Lavallée	71.1
15—Georges Trudel	68.2
16—Yvette Paquin	65.
17—Marie-Berthe Phalempin	57.
GRADE 6	%
1—Madeleine Turgeon	85.5
2—Georgette Demers	84.1
3—Stella Noël	80.1
4—Françoise Beaudry	80.
5—René Lessard	75.2
6—Raymond Brisson	70.6
7—Charles Letain	70.
8—François Letain	63.3
9—Paul Tellier	54.
GRADE 5	%
1—Thérèse Ouellet	93.2
2—Yolande Boisvert	91.4
3—Solange Bruyère	91.2
3—Alberta Ouellet	91.2
5—Claire Nadeau	89.7
6—Alice Robitaille	87.3
7—Hélène Gaudet	83.5
8—Rose Demers	73.3
9—Solange Phalempin	64.5
10—Marguerite Pomerleau	60.
GRADE 4	%
1—Léa Brière	89.
2—Joseph Gagnon	85.7
3—Suzanne Musa	83.8
4—Robert Bernier	83.5
5—Marie Duplessis	83.
6—Cécile Demers	83.
7—Bernadette Deschênes	82.8
8—Bernard Tougas	80.
9—Thérèse Lépine	79.
10—Wilfrid Lavergne	73.
11—Raymond Nadeau	71.7
12—François Lavallée	68.7
13—Jacques Chatvaire	68.6
14—Léo Strasbourg	60.9
15—Maurice Demers	56.6
16—Esther Old	56.3
17—Hector Leblanc	44.
GRADE 3	%
1—Muriel Ryan	93.
2—Georgette Rocque	92.
3—Florent Lépine	92.
4—Lucienne Letain	88.
5—Jacqueline LeNour	87.
6—Marcel Lépine	87.
7—Léo Tellier	87.
8—Paul Phalempin	82.
9—Lester Old	82.
10—Edmond Bruyère	80.
11—Adèle Lapine	80.
12—Bernadette Ethier	80.
13—Maurice Brière	76.
14—Lorraine Barrie	72.

AU CONGRES

Dimanche soir, le 19 juin, un reporter de La Survivance fit un petit tour à la gare du Canadien National, afin de s'assurer si quelques Canadiens français ne s'embarqueraient pas pour le Congrès. Voici les heureuses personnes qu'il y rencontra: deux religieuses de Morinville; M. l'abbé R. Barbeau et son père, M. P.-J. Barbeau; Mme Donat Baril, de Lamoureux; Mme et Mlle C. Milot, d'Edmonton.

A tous ces voyageurs ainsi qu'aux autres qui sont partis par un autre train, nous souhaitons un heureux voyage, tout en enviant l'honneur qu'ils auront d'assister au Grand Congrès Eucharistique de Québec.

Le clerc n'a point pour règle d'être de ces mauvais chiens dont parle l'Ecriture, qui n'aboient pas quand les voleurs fracturent le temple.

Julien BENBA

La Saint-Jean-Baptiste à Morinville, le 26 Juin

Nous nous préparons à célébrer la fête du patron de notre paroisse et des Canadiens français, dimnache prochain. Nous aurons une messe solennelle, amusements au cours de l'après-midi et dans la soirée l'on nous donnera une vue parlante intitulée le Rosaire. Nos dames serviront à dîner et à souper dans la salle paroissiale et nous savons tous leur habileté dans l'art culinaire.

C'est donc dire que nous faisons un appel particulier à nos amis du dehors de venir passer la journée avec nous et à assister au tournoi de balle-au-camp qui se donnera durant l'après-midi entre les club de notre ligue, c'est-à-dire ceux de Busby, de Légal, de St-Albert et de Morinville.

Notre nouvelle provinciale, Soeur Firmine, doit nous arriver jeudi matin. Elle est une vieille connaissance pour nous tous puis qu'elle remplissait jadis la même fonction en Alberta, il y a six ans passés. C'est dire que notre population sera heureuse de la revoir et que notre couvent devrait connaître des jours prospères dans l'avenir.

Notre ancienne provinciale, Soeur Zénaïde restera aux Trois-Rivières comme assistante.

Nous n'oublions pas les événements importants qui se déroulent cette semaine dans la vieille capitale de Québec. De fait, aujourd'hui même, le 20 de ce mois, Mgr Langlois est sacré évêque de Grouard par S. Em. le cardinal Villeneuve. Mardi soir s'ouvre le Congrès eucharistique, et celui-ci durera toute la semaine. Il se terminera dimanche prochain alors que le Pape en personne s'adressera aux congressistes par la radio. Ceci devrait se passer vers les douze heures. C'est donc dire que cette semaine sera bien remplie pour notre population canadienne.

Le Père Barnabé qui venait chanter notre messe dominicale depuis un an, nous a laissés pour la Corse, dans la Méditerranée. Nous lui souhaitons bon voyage et un fructueux ministère au milieu de cette population nouvelle.

Notre paroisse se prépare à la double retraite qui aura lieu bientôt. En effet, la retraite française commencera le trois juillet et sera prêchée par le Père Gagnon, O.M.I. Elle sera suivie d'une deuxième qui sera prêchée par le Père Boekenfohr, O.M.I. Nous osons espérer que tous profiteront de ce temps de grâces extraordinaires.

CE QUE LES ACADIENS ONT EXPOSE A LA COM. ROWELL

UN PEU D'HISTOIRE

Aux provinces Maritimes, il existe une importante minorité de langue française; dans le Nouveau-Brunswick, 137,000, soit le tiers de la population; en Nouvelle-Ecosse, 56,000 ou tout près de 11 pour cent; sur l'Ile du Prince-Edouard, 13,000, c'est-à-dire environ 15 pour cent de la population de cette province. Dans l'esprit des Pères de la Confédération l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique devait assurer le plein épanouissement des minorités françaises et anglaises, catholiques et protestantes. Ironie du sort, les minorités des provinces Maritimes se trouvent aujourd'hui dans une situation moins favorable qu'en 1867. A cause de l'insuffisance des articles 93 et 133, ou plutôt à cause de l'interprétation étroite qu'on leur a donnée, les minorités françaises et catholiques ont souffert énormément dans leur vie nationale et religieuse. Elles ont subi et subissent tous les jours de nouvelles pertes. Elles en subiront nécessairement de nouvelles si des mesures ne sont pas prises pour faire respecter l'esprit sinon la lettre du pacte fédératif.

Tout d'abord, les Acadiens et Canadiens français des provinces maritimes sont pratiquement tous de foi catholique. A ce titre, ils sont de fervents adeptes de l'école confessionnelle qui existait de fait, sinon de droit, avant 1867. Or, au cours des dix années qui suivirent la Confédération, ces trois provinces firent disparaître les écoles confessionnelles pour y substituer l'école soi-disant neutre et unilingue. Au Nouveau-Brunswick, qui innova dans ce sens, on s'insurgea contre la loi de 1871, d'abord en essayant de la faire désavouer par le gouvernement fédéral, puis en attaquant sa constitutionnalité par devant les tribunaux. La Cour Suprême du Nouveau-Brunswick puis le Conseil Privé décidèrent que les écoles confessionnelles n'avaient aucune existence légale au Nouveau-Brunswick avant 1867, et en conséquence, que l'article 93 ne pouvait protéger des écoles qui ne jouissaient d'aucun statut juridique. Depuis lors, ce fut pour la minorité catholique, un marchandage humiliant qui a donné à date le résultat suivant: là où les catholiques sont en majorité, on tolère l'enseignement religieux pendant une demi-heure après les heures de classe. Cette situation n'est pas satisfaisante, et ne correspond pas, croyons-nous, à l'esprit qui animait les Pères de la Confédération.

LES DROITS ACQUIS

Sur le terrain linguistique, même situation humiliante et particulièrement injuste. Avant 1867, il existait aux provinces maritimes des écoles françaises jouissant pratiquement des mêmes avantages que les écoles anglaises. Personne ne songeait à refuser à la minorité le droit d'apprendre sa langue maternelle dans les écoles recevant les subsides de l'Etat. L'entrée dans la Confédération aurait dû semble-t-il, améliorer la situation de la minorité en consolidant les avantages dont jouissait la langue française. Sir John-A. MacDonald n'avait-il pas fait la déclaration suivante au cours de la discussion de la résolution 46 qui devint plus tard l'article 133?

"Les délégués de toutes les provinces ont consenti à ce que l'usage de la langue française formât l'un des principes sur lesquels serait basée la Confédération, et que son usage, tel qu'il existe aujourd'hui, fût garanti par l'acte impérial ..."

Se basant sur de telles déclarations faites par les hommes publics du temps, les Acadiens appuyèrent le projet de la Confédération, quand il fut soumis au peuple, croyant voter pour une mesure qui leur garantissait partout l'usage du français.

Vingt-trois ans pls tard, Sir MacDonald s'exprimait encore plus catégoriquement à la Chambre des Communes:

"........We wisn a constitution now under which all British subjects are in position of absolute equality having equal rights of every kind of language of religion, of property and of person."

Malheureusement, l'article 133 n'est pas aussi complet qu'il pouvait l'être. Il définit bien les droits du français au parlement et par devant les tribunaux. De l'école il ne fut point question. Mais, pour des gens de bonne foi, le bilinguisme scolaire ne découle-t-il pas de l'article 133 comme conséquence logique et inéluctable?

Limiter à l'enceinte du parlement ou des tribunaux fédéraux, l'emploi de la langue française, est une dérision et une tromperie. C'est répudier la convention de 1867, c'est biffer un texte dont le but fut de maintenir le français comme l'une des deux langues officielles du Canada, de laisser chaque Canadien libre de l'enseigner ou de l'apprendre, de l'écrire ou de la parler. Quelle folie eût été celle des "Pères" en décrétant cet usage du français au parlement et devant les tribunaux fédéraux, si leur intention n'avait pas été de rendre possible partout au Canada, l'emploi du français? Si l'on a le droit de plaider et de témoigner en français devant les tribunaux fédéraux; si l'on a le droit de parler français au parlement; si l'on a le droit de lire en français tous les documents fédéraux et de correspondre ou de causer en français avec chacun des représentants de l'administration fédérale, ne s'ensuit-il pas que l'idée mère de la loi organique de 1867 est de mettre le français partout au Canada sur une base d'égalité avec l'anglais?

C'est ainsi que raisonnent les gens de la province de Québec où les Anglais ne se font pas faute de trouver dans cet article une protection générale de l'anglais dans leurs écoles. S'il en est ainsi, la partie de l'article 133 se rapportant au français au parlement fédéral doit avoir la même portée. Et elle sauvegarde la français partout au Canada et dans tous les domaines de notre activité.

LA SITUATION ACTUELLE

Malheureusement, les provinces anglaises n'ont pas encore donné à l'article 133 cette interprétation large et rationnelle. Aux provnces maritimes la majorité a imposé à la minorité un programme scolaire pratiquement tout anglais, et qui ne convient nullement à des enfants de langue française qui ne connaissent pas la langue anglaise à leur entrée à l'école. Ce système antipédagogique donne des résultats désastreux pour les Acadiens (et c'est l'immense majorité) qui n'ont pas les moyens d'envoyer leurs enfants dans des maisons d'enseignement conformes à leurs aspirations. Dans les centres tant soit peu mixtes, c'est l'anglicisation graduelle des nôtres, et l'ignorance à peu près complète du français. Dans les centres français, on ne peut s'attendre qu'à une éducation tronquée ou complètement ratée, avec parte de temps considérable et abandon prématuré de l'école. Les parents qui ne veulent pas se résigner à laisser leurs enfants dans des écoles neutres et anglicisantes, que ce soit l'école publique proprement dite, ou l'université subventionnée par l'Etat, doivent au prix de sacrifices vraiment héroïques, envoyer leurs enfants dans des institutions d'initiative privée. Pour ce faire, ils doivent s'imposer un double fardeau, et comme les Acadiens sont généralement pauvres et chargés de famille, le fardeau est particulièrement lourd et souverainement injuste. Rien d'étonnant alors que le pourcentage d'illettrés soit plus élevé dans les centres français des provinces maritimes que dans toute autre partie du Canada. Exemple: Le Nouveau-Brunswick, et en particulier les comtés français de Madawaska et Gloucester. En résumé, le système scolaire neutre et unilingue ne rend pas justice aux Acadiens des provinces maritimes. Pour remédier à cet état de choses, nous suggérons respectueusement que les articles 93 et 133 soient amendés de façon que les minorités françaises des provinces maritimes jouissent des droits et privilèges que la province de Québec accorde actuellement à ses minorités anglaises et protestantes.

Voilà, en résumé, nos griefs et suggestions sur le terrain scolaire. Il én est d'autres dans le domaine politique. Dans ce domaine, nous souffrons au Nouveau-Brunswick, d'une situation injuste par le fait qu'on nous refuse la représentation proportionnelle en chambre. Règle générale, les comtés où les Acadiens sont en majorité, comptent proportionnellement moins de députés que les autres. Ainsi Albert et Queens, avec une population d'environ 7,000 chacun comptent chacun deux députés, tout comme Madawaska et Restigouche qui ont une population respective de 25,000 et 30,000 âmes. La représentation proportionnelle nous donnerait le tiers de la députation, ce qui correspondrait à notre importance numérique. Actuellement, il est impossible de faire élire plus de dix députés, soit moins de 21 pour cent de la députation. Les Acadiens du Nouveau-Brunswick réclament respectueusement la représentation proportionnelle avec remaniement après chaque recensement comme cela se pratique au fédéral.

Par Benoit MICHAUD
membre du comité permanent des congrès de la langue française.
Campbellton, N.-B., 11 avril 1938

CALGARY

Corr: Marceau

Quarante-Heures

En union avec le Congrès Eucharistique de Québec, la paroisse Ste-Famille honorera solennellement N.-Seigneur Jésus-Christ, de vendredi matin au dimanche soir de cette semaine. Chaque société fera la garde d'honneur à leurs heures indiquées.

Au Congrès Eucharistique

Mme J. Auclair, accompagnée de ses filles, Mlles Berthe et Cécile Auclair partirent jeudi dernier pour Québec. Elles auront le bonheur d'assister au Congrès Eucharistique canadien. Après ces fêtes, Mme Auclair visitera ses soeurs qu'elle n'a pas vue depuis longtemps.

Les collégiens

Après une année assidue d'étude, nous voyons de retour parmi nous Laurent et Gilbert Despins, Raymond Nadeau, Marcel Simonin et d'autres que je n'ai pas vus encore.

Pique-nique

La Société St-Jean-Baptiste aura son pique-nique annuel à la même place que l'an dernier, le 3 juillet. La Société invite toutes les personnes de langue française à venir jouir de cette belle fête champêtre.

BEAUMONT

(suite de la page 6)

nous rendre visite. Nous leur souhaitons d'avance la bienvenue. Dans l'après-midi, il y aura des jeux de toutes sortes. Des équipes de balle-molle sont à se préparer. Des groupes de filles et des groupes de garçons. M. Wilfrid Royer est à la tête des jeux aidé de M. Wilfrid Magnan et M. Hermas Charbonneau; ces messieurs s'y connaissent et sauront intéresser le monde par différents jeux et de beaux prix seront décernés aux gagnants.

MEIGHEN SE PLAINT DU DELAI DU DESAVEU DES LOIS ALBERTAINES

OTTAWA — L'hon. Arthur Meighen, leader conservateur au Sénat, a exprimé l'espoir que le gouvernement se décide à désavouer sans délai les autres lois albertaines que le cabinet a pris en considération. Pour ce qui est de la double législation invalidée — la loi sur la garantie des hypothèques et la loi d'impôt sur les valeurs — M. Meighen regretta que le fédéral ait trop tardé à agir.

"Le désaveu s'imposait", souligna-t-il. "On aurait dû l'appliquer en vitesse afin d'empêcher toute injustice. Le délai des autorités du Dominion a causé des difficultés considérables à des firmes financières et à de simples citoyens qui ont été obligés de soumettre leur rapport en vertu de la loi d'impôt sur les valeurs.

La discussion s'amorça dans cette voie quand l'hon. Raoul Dandurand, leader du gouvernement, déposa à la Chambre Haute des copies de l'arrêté ministériel désavouant les deux lois précitées.

"Je n'en veux pas moins féliciter le gouvernement de s'être enfin décidé à agir", ponctua M. Meighen.

Le leader conservateur a tenu aussi la vedette de la séance dans le débat sur le bill amendant la loi des Indiens. Cette législation a pour but d'autoriser le fédéral à prêter de l'argent aux indigènes du Canada. "Je ne crois pas", nota M. Meighen, "qu'il soit sage d'accorder des prêts individuels aux sauvages. A moins d'une surveillance extraordinaire, l'application de cette mesure signifie inévitablement une perte considérable pour le trésor du Dominion."

La législation à laquelle le leader conservateur s'objecta permettra de prêter aux Indiens une somme globale de $350,000 pour leur assurer l'achat d'instruments aratoires, de bestiaux, de grains de semence et d'outils servant aux arts indigènes. Cette mesure a subi finalement sa troisième lecture.

On passa aussi en troisième lecture le bill concernant la réglementation de l'inspection de la ficelle d'engerbage.

OTTAWA — L'absence de tous changements tarifaires dans le budget Dunning et l'aveu du ministre des finances que les négociations commerciales canado-américaines se buttaient à des obstacles, constituent la grosse surprise de l'exposé financier du gouvernement du Dominion, soumis à la Chambre des Communes.

Les plus vieux observateurs politiques ne se souviennent pas qu'on ait vu au parlement canadien depuis 1912 un budget veuf de modification dans les droits douaniers. Aussi, en a-t-on conclu immédiatement que la possibilité d'une session fédérale à l'automne s'avère maintenant une certitude.

MEXICO — Une vieille rivalité entre les citoyens de deux villes a été cause d'une bagarre dans laquelle 19 personnes ont été tuées, 56 blessées et 35 enlevées à Yodohino. La ville elle-même a été pillée. Les troubles sont le résultat d'une rivalité entre les gens de Yodohio et de Chilapa.

Des femmes et des enfants sont au nombre des victimes. On craint que les personnes enlevées n'aient été tuées.

IL AVANCE TOUJOURS

HENDAYE — Les nationaux espagnols ont cerné dans une impasse les derniers défenseurs du gouvernement, dans les passes des Pyrénées, et forcé la 43e division "perdue" à fuir de l'autre côté de la frontière, en France.

La bataille dans l'extrême-nord n'est cependant qu'une phase des offensives des nationaux. Le général Franco, dit-on, a ordonné aux commandants de toutes les régions de lancer des campagnes, afin de mettre promptement un terme à la guerre civile.

Dans le sud, une grande bataille a été livrée sur le front de Cordoue. Les nationaux disent avoir fait une avance de dix milles environ en 2 jours, dans le secteur montagneux au nord-ouest de Pennaroya, où le gouvernement a construit de fortes défenses.

Apparemment, la stratégie des nationaux est de s'emparer des extrémités du territoire du gouvernement, entre deux feux simultanés.

Sur le bord de la Méditerranée, dans l'est, les conquérants nationaux de Castellon de la Plana s'avancent de deux directions sur Valence, sans ralentir leur marche.

Trois armées nationales s'avancent vers le sud, dans la direction de l'ancienne capitale, à 40 milles en bas de Castellon. Deux autres sont parties du secteur de Téruel pour gagner l'est.

Plus de 2000 soldats blessés de la division "perdue", vêtus de haillons, ont erré en France cette nuit et ce matin. Le général Antonio Bentran est commandant de la division.

LES JUIFS QUITTENT L'ALLEMAGNE

BERLIN — Bien que les autorités nient qu'une nouvelle campagne anti-sémitique ait été lancée en Allemagne et en Autriche, il semble évident qu'une vague mystérieuse de coercition contre les Juifs passe dans tout le pays. En effet, on voit devant les consulats américains et des autres pays, des rangées d'Hébreux qui cherchent à quitter l'Allemagne.

LE NORD CANADIEN

OTTAWA — Le Dr Charles Camsell, sous-ministre des mines et des ressources naturelles du Canada parlant devant l'Association des auteurs canadiens, a déclaré que l'extrême nord du pays est une source constante d'inspiration pour nos littérateurs. Cependant, la nature a fait de ce territoire une région où seuls les plus aptes peuvent survivre et le Dr Camsell a ajouté qu'on devrait tout faire pour conserver la race des Esquimaux.

DEMANDE EMPLOI

Homme sobre demande emploi. Ferme ou ailleur. S'adresser à Boîte Z à La Survivance.

MISE AU POINT PAR LE ST-SIEGE

CITE DU VATICAN — Le service de nouvelles du Vatican disait, dernièrement, que le Saint-Siège continue de presser le général F. Franco de mettre fin aux bombardements aériens des populations civiles.

C'est la politique du Saint-Siège ajoute-t-on, de toujours s'évertuer à diminuer les souffrances et les misères qu'un conflit entraîne et il n'y a pas eu d'interruption dans les efforts pontificaux à cet égard.

Mais, hors cela, le Vatican n'a pas envoyé de protestation ou d'appel spécial de ce temps-ci et le Saint-Siège ne se joindra pas aux représentations des autres puissances.



Les choristes sur le praticable, au moment de l'offrande, pendant le grand jeu du "Mystère de la Messe," lors des fêtes du cinquantenaire de l'A.C.J.C., à Paris. Le même "Mystère de la Messe," oeuvre de Calderon, adaptée par Henri Ghéon, sera présenté au Congrès Eucharistique National du Canada, tenu à Québec, du 22 au 26 juin. On pourra y assister le vendredi après-midi, à 2 hrs 30, aux plaines d'Abraham, (représentation pour enfants) et le samedi soir, à 9 hrs, représentation générale pour la jeunesse et le public.

UNE TRIPLE BEATIFICATION A ROME, BIENTOT

CASTEL GANDOLFO — Le service de nouvelles du Vatican annonce que la béatification de Françes-Xavier Cabrini, religieuse italienne qui a fait de l'apostolat et morte aux Etats-Unis, est attendue pour octobre, ou au plus tard pour janvier. Le service de nouvelles ajoute que la Congrégation générale des Rites se réunira ce mois-ci, en présence du Pape, afin que les cardinaux et les officiers de la Congrégation donnent leurs votes.

On croit qu'au commencement de juillet le Saint-Père assistera à la lecture d'un décret approuvant les miracles attribués à l'intercession de Mère Cabrini. La béatification aurait lieu en octobre, pourvu que le Pape soit de retour de sa maison d'été au Vatican. Autrement, elle aura lieu en janvier, dit le service de nouvelles. Il ajouta que deux autres seront béatifiées en même temps: Maria-Giuseppa Lossello, fondatrice des Soeurs de la Merci, et Domenica Mazzarello, fondatrice des Soeurs de Marie Auxiliatrice.

La Mère Cabrini est morte à Chicago en 1917, après avoir exercé son zèle pendant 27 ans aux Etats-Unis, où elle a contribué à la fondation d'environ quarante écoles, orphelinats, hôpitaux et autres institutions, sous la direction des Soeurs Missionnaires du Sacré-Coeur.

Deux miracles attribués à son intercession sont étudiées actuellement par des théologiens du Vatican. Ce sont la conservation de la vie et de la vue d'un bébé de New-York et la guérison d'une religieuse de Seattle, après avoir reçu l'Extrême-Onction, alors qu'une opération chirurgicale ne la rendit pas mieux.

Le bébé, Peter Smith, disent les rapports, souffrait de la destruction du tissu oculaire, parce qu'à sa naissance on lui mit dans les yeux une trop forte solution de nitrate d'argent. Il était aussi atteint de pneumonie. Une médaille de la Mère Cabrini fut épinglée aux draps de lit de l'enfant qu'on regardait comme mourant, et, après soixante-douze heures, dit-on, il était bien et sa vue était normale. Cet enfant est maintenant âgé de 18 ans et désire se faire prêtre.

Une religieuse du nom de Delphina Grazioli rapporte qu'elle était mourante, à la suite de quatre opérations chirurgicales, en 1925, quand tout à coup la Mère Cabrini lui apparut et la guérit.

OPINIONS SUR LE BUDGET DUNNING

Les hommes d'affaires canadiens sont très heureux de ce que le ministre des Finances, M. Dunning, ait jugé bon d'abolir l'impôt de huit p. 100 sur les ventes de matériaux de construction. Ils se réjouissent aussi de ce que le déficit global ne soit pas de plus de $13,775,000.

M. S.-H. Logan, gérant général de la Banque canadienne de Commerce affirme: "C'est un bon budget; si M. Dunning peut garder à $13,000,000 le déficit du pays tout en absorbant le déficit du réseau d'Etat et les frais de l'assistance, il fait un merveilleux travail."

M. Gordon West, de Toronto, président du Conseil canadien de la construction, dit que l'abolition de l'impôt de vente sur les matériaux de construction est une belle initiative, depuis longtemps nécessaire. Il juge qu'ainsi, un citoyen qui veut se construire une demeure pourra épargner 4 p. 100 du coût global.

M. D.-C. Merkley, président de l'Ottawa Brick and Terra Cota Company, est enchanté. Il affirme que c'est la meilleure nouvelle qu'il ait appris depuis 20 ans.

M. H.-R. West, de Duford, Limitée, dit que la population d'Ottawa bénéficiera considérablement du fait de l'abolition de la taxe de vente sur les papiers peints, le verre, les peintures, etc.

M. Charles Hickman, président de l'Ottawa Paint Works, abonde dans le sens de M. Duford. Il voit là un bon moyen de stimuler la construction et d'alléger les chômeurs. Il est même en faveur de l'abolition totale de la taxe des ventes dans toute l'industrie. Celle-ci pourrait être invitée ensuite à résorber les chômeurs.

M. I.-M. Bower, entrepreneur en construction, estime qu'on pourra épargner au moins 200 dollars sur une habitation de $5,000.

M. Harry Haley, manufacturier de tuile et de blocs de ciment pour la construction, trouve que l'abolition de la taxe constitue une excellente nouvelle.

M. Allan Grimes, de McAuliffe-Grimes Lumber, M. C.-E. Tighe, de W. A. Rankin, rue Bank, M. E.-A. Band, de Band and Cole, M. Corbett Mahoney, président de l'Association des détaillants de bois d'Ottawa et de la région, M. G.-A. Crain, de George-A. Crain and Sons, M. C. Southgate, gérant général de l'International Fibre Board, le maire Lewis et d'autres, se sont déclarés très satisfaits de cette initiative du gouvernement fédéral.

On estime qu'à Ottawa, si la valeur de la construction cette année est de $2,500,000, ce qui est fort plausible, l'épargne résultant de l'abolition de la taxe en question s'élèvera à $125,000.

LE CHANT DE ST-FRANCOIS

C'est de la langue française que nous voulons parler.

On sait que le grand et doux saint aimait à chanter les louanges de Dieu dans cette langue qu'il trouvait la plus pure et la mieux adaptée à son inspiration.

Les hommages qu'on a rendus au beau parler de France ne se comptent plus. En voici un qui présente un intérêt tout particulier. C'est celui que le Ministre Suédois de l'Instruction Publique, M. Arthur Ungberg lui a décerné lors de la remise des prix Nobel:

"Beauté, clarté, solidité, voilà les trois attributs de la langue française, détentrice de la mesure classique, de la pureté, de la simplicité, de la distinction. A une époque où l'on s'acharne contre les plus hautes valeurs spirituelles, en compromettant la liberté sanctionnée par la civilisation française, plus que jamais il importe de resserrer les relations avec la culture de la France. Ce pays a contribué en Occident à mettre en Honneur la justice, l'indépendance, la foi en l'humanité! Par sa générosité et par son esprit de finesse, il a humanisé la pensée. Pour nous autres, Suédois, le choix des relations spirituelles présente une très haute importance, et, de là, la nécessité de mieux connaître le français, cette clef de la civilisation qui se pensée."

On n'a jamais mieux mis en lumière la grandeur et l'humanité de la civilisation française.

AVIS aux CREANCIERS

Succession de feu Samuel Cyr, cultivateur, de Legal, Alta.

Avis est par les présentes donné que toutes personnes ayant des réclamations contre la succession du défunt Samuel Cyr, décédé le 20 mars 1938, sont tenues de faire à M. Paul-E. Poirier, avocat de l'exécutrice Léonie Cyr, Edifice Banque Royale, Edmonton, Alta., le ou avant le 1er août 1938, l'état complet et dûment vérifié de leurs réclamations et de toutes sûretés détenues par elles et qu'après cette date, l'exécutrice distribuera les biens du défunt entre les ayants-droits, ne tenant compte que des réclamations ainsi présentées ou qui auront été portées à sa connaissance.

Edmonton, ce 8 juin, 1938.
Paul-E. Poirier, avocat de l'exécutrice, Etude Milner Steer Poirier, Marchand & Bowker,—Edifice Banque Royale, Edmonton, Alberta.

LA REVUE MODERNE

LE NUMERO DE JUIN

La Revue Moderne se signale, ce mois-ci, par la publication d'un roman tout à fait exceptionnel. D'une lecture très agréable et fort captivante, "Princesse d'un jour" de Jean Fabien est un superbe roman d'amour qu'on ne se lassera pas de lire.

A ce remarquable roman viennent s'ajouter trois nouvelles choisies: "Le camion neuf," par Paul Renaud, récit étrange où l'auteur s'emploie à décrire l'amour fraternel; "Le gant bleu," par Alice Lemieux-Lévesque, délicieux petit conte qui nous fait assister à la première querelle d'un jeune couple autour d'un fauteuil Louis XV; "Le chien pauvre et le chien riche," par Pierre Gagnon, fable amusante qui rappelle, par endroits, le ton du dialogue des comédies de Molière.

A ceux qu'intéresse tout spécialement la chose littéraire, signalons l'excellente étude de Paul Morin sur l'exotisme en littérature. Ce précis, très au point des expressions de la pensée exotique chez les écrivains français, fait revivre les figures les plus intéressantes de cette manifestation littéraire si vivante.

Un scénario assez détaillé et abondamment illustré de "Légions d'honneur," Grand Prix de Cinéma 1937, vaut aux amateurs de beau cinéma une juste idée de la valeur exceptionnelle de ce film français.

On trouve dans un autre domaine, celui de la photographie, un exposé de Lucien Piché où l'auteur indique la façon d'utiliser avec succès un appareil photographique. Cette série d'articles sur la photographie est tout à fait appropriée pour diriger ceux qui désirent participer au grand concours de photographie de la Revue Moderne.

On y lit encore, avec intérêt et non moins de plaisir, "Rythme ternaire," petit poème rythmé, une appréciation du dernier volume de l'abbé V. Germain ainsi que "Le Courrier du Mois," par Marjolaine.

De très jolies pages de modes, de tricot, de recettes, de même que les rubriques régulières: "A la découverte des idées," "Le Coin des enfants," Les mots croisés et la Petite Poste complètent cette intéressante revue.

Fêtons la St-J.-Baptiste à St-Joachim, dimanche le 26